

NOVEMBRE 2020

# Aperçus des Fonds

## FONDS DE PLACEMENT GARANTI – HELIOS2

Renseignements financiers au **31 décembre 2019** (sauf indication contraire)

Le présent document contient une description des placements offerts en vertu du Contrat Helios2 ainsi que d'autres renseignements sur le Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2.



Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par  
**Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.**

## CONTENU DU PRÉSENT DOCUMENT

Le présent document contient une description des placements offerts en vertu du Contrat Helios2 ainsi que d'autres renseignements sur le Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2. Il doit être lu conjointement avec le Contrat et notice explicative Helios2. La définition de certains termes utilisés dans ce document doit être trouvée dans le Glossaire du Contrat et notice explicative.

**Sous réserve de toute garantie applicable, toute fraction d'un Dépôt ou tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du Titulaire et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

## Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie vise à procurer la sécurité financière au moyen d'une combinaison éprouvée de produits d'assurance et d'investissement. Plus de cinq millions de Canadiens comptent sur elle dans tout le pays pour protéger et accroître la valeur de leur capital. Une filiale du Mouvement Desjardins, le groupe financier de nature coopérative le plus important au Canada dont l'actif est de 313 milliards de dollars au 31 décembre 2019, Desjardins Sécurité financière possède des bureaux à Vancouver, à Calgary, à Winnipeg, à Toronto, à Ottawa, à Montréal, à Québec, à Lévis, à Halifax et à St. John's.

Son siège social est situé au 200, rue des Commandeurs, Lévis, Québec G6V 6R2, et nous avons un établissement d'affaires au 1, complexe Desjardins, C. P. 9000, Montréal, Québec H5B 1H5.

Les contrats établis en vertu du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière sont vendus par l'entremise de représentants qui sont titulaires de permis en assurance vie au Canada.

## Le Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2

Nous certifions que la notice explicative, incluant le document Aperçus des Fonds, fournit de façon brève et claire tous les renseignements importants ayant trait au contrat individuel d'assurance à capital variable appelé Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2 et établi par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Cette dernière entend procéder à la vente continue de contrats individuels d'assurance à capital variable en vertu du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière.



**Denis Dubois**

Président et chef de l'exploitation



**Éric Landry**

Vice-président, Solutions de placement

# Table des matières

<b>Liste des Fonds</b> .....	5
<b>Gestionnaires de portefeuille des Fonds</b> .....	6
<b>Objectifs et stratégies des Fonds</b> .....	8
<b>Solutions d'investissement</b> .....	8
<b>Portefeuilles d'investissement responsable</b> .....	10
<b>Portefeuilles FNB Avisé</b> .....	12
<b>Fonds individuels</b> .....	14
Fonds de revenu .....	14
Fonds équilibrés et fonds de répartition de l'actif .....	15
Fonds d'actions canadiennes .....	19
Fonds d'actions étrangères .....	20

<b>Aperçus des Fonds – Fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière</b> .....	23
DSF FPG – Sécuritaire .....	24
DSF FPG – Modéré .....	27
DSF FPG – Équilibré .....	30
DSF FPG – Croissance .....	33
DSF FPG – Croissance maximale .....	36
DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre .....	39
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre .....	42
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre .....	45
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre .....	48
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre .....	51
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre .....	54
DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé .....	57
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé .....	60
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé .....	63
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé .....	66
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé .....	69
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé .....	72
DSF FPG – Marché monétaire .....	75
DSF FPG – Obligations canadiennes .....	78
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins .....	81
DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel .....	84

DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel .....	87
DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity .....	90
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity .....	93
DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser .....	96
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital .....	99
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel .....	102
DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature .....	105
DSF FPG – Revenu et croissance – CI Signature .....	108
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI .....	111
DSF FPG – Croissance – NEI Sélect .....	114
DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge .....	117
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel ...	120
DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins.	123
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI .....	126
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins ..	129
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser .....	132
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup> .....	135
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett .....	138
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI .....	141
DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett .....	144
DSF FPG – Actions américaines – MFS .....	147
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins .....	150

DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins .....	153
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins .....	156
DSF FPG – Actions mondiales – MFS .....	159
DSF FPG – Actions internationales – MFS .....	162
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins .....	165

<b>Honoraires de gestion, ratios de frais de gestion et honoraires liés aux garanties .....</b>	<b>168</b>
---	------------



# Liste des Fonds

## Solutions d'investissement

DSF FPG – Sécuritaire  
DSF FPG – Modéré  
DSF FPG – Équilibré  
DSF FPG – Croissance  
DSF FPG – Croissance maximale

## Portefeuilles d'investissement responsable

DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre  
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre  
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre  
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre  
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre  
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre

## Portefeuilles FNB Avisé

DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé  
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé  
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé  
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé  
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé  
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé

## Fonds individuels

### Revenu

DSF FPG – Marché monétaire  
DSF FPG – Obligations canadiennes  
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins

### Équilibré et répartition d'actifs

DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel\*<sup>†</sup>  
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel\*<sup>†</sup>  
DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity\*  
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity  
DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser  
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital  
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel\*<sup>†</sup>  
DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature  
DSF FPG – Revenu et croissance – CI Signature  
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI  
DSF FPG – Croissance – NEI Sélect  
DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge  
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel\*<sup>†</sup>

### Actions canadiennes

DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins  
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI  
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins  
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser  
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord<sup>MD</sup>  
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett<sup>†</sup>  
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI\*  
DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett\*<sup>†</sup>

### Actions étrangères

DSF FPG – Actions américaines – MFS  
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins  
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins  
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins  
DSF FPG – Actions mondiales – MFS  
DSF FPG – Actions internationales – MFS  
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins

<sup>MD</sup> Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

\* Ces Fonds ne sont pas disponibles avec Helios2 – 100/100 i.

<sup>†</sup> Ces Fonds ne sont pas disponibles pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts.

# Gestionnaires de portefeuille des Fonds

Afin d'offrir le meilleur choix de Fonds possible, Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie a retenu les gestionnaires de portefeuille suivants :

Gestionnaire de portefeuille	Fonds
<b>CI Investments Inc.</b> 2 Queen Street East, 20th Floor Toronto, Ontario, M5C 3G7	DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature DSF FPG – Revenu et croissance – CI Signature DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge
<b>Corporation Fiera Capital</b> 1981, avenue McGill College, bureau 1500 Montréal, Québec, H3A 0H5	DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital
<b>Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.</b> 1, complexe Desjardins, tour Sud, 20 <sup>e</sup> étage Montréal, Québec, H5B 1B2	<b>Solutions d'investissement :</b> DSF FPG – Sécuritaire DSF FPG – Modéré DSF FPG – Équilibré DSF FPG – Croissance DSF FPG – Croissance maximale  <b>Portefeuilles d'investissement responsable :</b> DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre  <b>Portefeuilles FNB Avisé :</b> DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé  <b>Fonds individuels :</b> DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins DSF FPG – Marché monétaire DSF FPG – Obligations canadiennes
<b>Gestion de placements Franklin Bissett</b> 200 King Street West, Suite 1500 Toronto, Ontario, M5H 3T4	DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett
<b>Investissements Fidelity Canada</b> 438 Bay Street, Suite 300 Toronto, Ontario, M5G 2N7	DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup>

Gestionnaire de portefeuille	Fonds
<b>Jarislowsky, Fraser Limitée</b> 1010, rue Sherbrooke Ouest, 20 <sup>e</sup> étage Montréal, Québec, H3A 2R7	DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser
<b>MFS Gestion de placements Canada Limitée</b> 77, King Street West, 35th Floor Toronto, Ontario, M5K 1B7	DSF FPG – Actions américaines – MFS DSF FPG – Actions internationales – MFS DSF FPG – Actions mondiales – MFS
<b>Placements NordOuest &amp; Éthiques S.E.C.</b> 151 Yonge Street, 12th Floor Toronto, Ontario, M5C 2W7	DSF FPG – Croissance – NEI Sélect DSF FPG – Croissance et revenu – NEI DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI
<b>Société de Placements Franklin Templeton</b> 200 King Street West, Suite 1500 Toronto, Ontario, M5H 3T4	DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel

Les gestionnaires de portefeuille de certains des Fonds gérés par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. et par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. ont retenu les services de sous-conseillers qui leur fournissent des services de gestion de portefeuille. **Les sous-conseillers et les Fonds concernés sont présentés ci-après :**

Fonds	Sous-conseillers de portefeuille
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	Kingwest & Company
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	Laurus Investment Counsel Inc.
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	Lincluden Investment Management Limited
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	Baillie Gifford Overseas Limited
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	Epoch Investment Partners, Inc.
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	Wellington Management Canada ULC
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	PIMCO Canada Corp.
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	Lazard Asset Management LLC

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie s'est dotée d'un Code de déontologie qui stipule que certaines catégories de contrats qu'elle entend conclure avec des personnes liées doivent être approuvés par son conseil d'administration, après recommandation du Comité d'éthique de la Compagnie.

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. et Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. sont des entités du Mouvement Desjardins. Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. sont des filiales en propriété exclusive indirecte de Fédération des caisses Desjardins du Québec. Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. est la propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc., dont l'actionnaire est détenu en parts égales par Desjardins Holding financier inc. et une société formée des cinq centrales provinciales de credit unions au Canada et du Groupe CUMIS. Des politiques ont été adoptées pour veiller à ce que toutes les décisions soient prises dans l'intérêt supérieur des Fonds.

# Objectifs et stratégies des Fonds

## Solutions d'investissement

Les solutions d'investissement qui suivent ont recours à une combinaison de fonds en gestion commune et de fonds communs de placement existants afin d'atteindre leurs objectifs énoncés.

La Compagnie se réserve le droit de changer tout fonds sous-jacent à son entière discrétion. Dans un tel cas, elle transmettra un Avis à cet égard après le changement.

**Vous pouvez obtenir, au moyen d'une demande écrite transmise à l'adresse de l'établissement de la Compagnie figurant à la page 23 de ce document, une description détaillée de la politique de placement de chaque Fonds et, le cas échéant, de la politique de placement de son ou ses fonds sous-jacents ou le prospectus et les états financiers de ces derniers.**

Dans les pages qui suivent, nous vous indiquons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacune de nos solutions de placement.

Si la Compagnie change l'objectif d'un Fonds, elle vous transmettra un Avis préalable de soixante (60) jours et vous aurez le droit d'échanger vos Parts de ce Fonds ou de les racheter comme l'indique la section **Changements fondamentaux**. Veuillez noter que bien que vous recevrez un Avis à son égard, un changement apporté à un fonds en gestion commune ou à un fonds commun sous-jacent n'est pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donne pas droit à l'échange de Parts ou au rachat prévu dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chacune de nos solutions de placement sont décrits ci-après.

## DSF FPG – Sécuritaire

### Objectif du Fonds

Générer un flux de revenu constant tout en préservant le capital en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

### Stratégie du Fonds

Investir dans une vaste gamme de fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

## DSF FPG – Modéré

### Objectif du Fonds

Générer des revenus tout en procurant une certaine appréciation du capital en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

### Stratégie du Fonds

Investir dans une vaste gamme de fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

## DSF FPG – Équilibré

### Objectif du Fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre attrayant entre le revenu courant et la croissance du capital en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

### Stratégie du Fonds

Investir dans une vaste gamme de fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

## DSF FPG – Croissance

### Objectif du Fonds

Viser avant tout la croissance du capital tout en générant un certain revenu en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

### Stratégie du Fonds

Investir dans une vaste gamme de fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

## DSF FPG – Croissance maximale

### Objectif du Fonds

Maximiser la croissance du capital tout en générant un certain revenu en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

### Stratégie du Fonds

Investir dans une vaste gamme de fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

## Portefeuilles d'investissement responsable

Chacun des portefeuilles d'investissement responsable présentés ci-après investit dans un fonds sous-jacent qui se sert lui-même d'une combinaison de fonds en gestion commune et de fonds communs de placement pour atteindre ses objectifs.

Les fonds sous-jacents s'appuient sur une stratégie de placement visant à générer des résultats financiers tout en favorisant le développement durable. L'investissement responsable consiste à intégrer l'analyse de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance à la sélection de placements et à la gestion à long terme pour financer des entreprises qui contribuent au développement durable.

**Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chaque Fonds et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 23](#) de ce document.**

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos portefeuilles d'investissement responsable.

Le DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre et le DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ni aux Titulaires.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un Fonds, vous recevrez un Avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de racheter vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux**. Veuillez noter que bien que vous recevrez un Avis à son égard, un changement apporté à un fonds commun de placement ou à un fonds en gestion commune sous-jacent ne sera pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donnera pas droit à l'échange de Parts ni au rachat prévus dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chaque portefeuille d'investissement responsable sont décrits ci-après.

### DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre

#### Objectif du Fonds

Fournir un revenu et atteindre un niveau modéré d'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et, dans une moindre mesure, étrangères, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

#### Stratégie du Fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (71 %) et croissance (29 %).

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

### DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre

#### Objectif du Fonds

Procurer un revenu et une appréciation modérée du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et de sociétés étrangères, et/ou dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes ou étrangères. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

#### Stratégie du Fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (65 %) et croissance (35 %).

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque souverain.

## DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre

### Objectif du Fonds

Procurer un équilibre entre le revenu et l'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens et, dans une moindre mesure, étrangers, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et de titres à revenu fixe canadiens ou étrangers. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

### Stratégie du Fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (55 %) et croissance (45 %).

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

## DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre

### Objectif du Fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, à un degré moindre, un revenu. Le Fonds investit dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et étrangères ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

### Stratégie du Fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (40 %) et croissance (60 %).

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

## DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre

### Objectif du Fonds

Obtenir une appréciation du capital à long terme. Le Fonds investit dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et étrangères, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

### Stratégie du Fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (20 %) et croissance (80 %).

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

## DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre

### Objectif du Fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant dans des titres de participation de sociétés canadiennes et de sociétés étrangères, et/ou dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent dans des titres de participation de sociétés canadiennes ou étrangères. Ce Fonds applique une démarche d'investissement responsable.

### Stratégie du Fonds

La sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

## Portefeuilles FNB Avisé

Chacun des portefeuilles FNB Avisé présentés ci-après investit dans un fonds sous-jacent qui se sert lui-même principalement d'une combinaison de fonds négociés en bourse pour atteindre ses objectifs.

Les fonds sous-jacents s'appuient sur une stratégie de placement visant à sélectionner des titres en se fondant sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

**Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chaque Fonds et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 23](#) de ce document.**

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos portefeuilles FNB Avisé.

Le DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé, le DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé, le DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé, le DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé, le DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé et le DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds négociés en bourse les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ni aux Titulaires.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un Fonds, vous recevrez un Avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de racheter vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux**. Veuillez noter que bien que vous recevrez un Avis à son égard, un changement apporté à un fonds sous-jacent ne sera pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donnera pas droit à l'échange de Parts ni au rachat prévus dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chaque portefeuille FNB Avisé sont décrits ci-après.

### DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé

#### Objectif du Fonds

Procurer un revenu courant. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent, à leur tour, dans des titres à revenu fixe au Canada et dans toutes les régions du monde.

#### Stratégie du Fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification du risque lié au crédit.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

### DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé

#### Objectif du Fonds

Procurer un revenu courant et une faible appréciation du capital à moyen terme. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

#### Stratégie du Fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

## **DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé**

### **Objectif du Fonds**

Procurer un revenu courant et une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

### **Stratégie du Fonds**

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

## **DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé**

### **Objectif du Fonds**

Procurer une appréciation du capital à long terme et, dans une moindre mesure, du revenu. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe dans toutes les régions du monde.

### **Stratégie du Fonds**

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

## **DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé**

### **Objectif du Fonds**

Procurer une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe dans toutes les régions du monde.

### **Stratégie du Fonds**

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

## **DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé**

### **Objectif du Fonds**

Procurer une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le Fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation de sociétés situées dans toutes les régions du monde.

### **Stratégie du Fonds**

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

## Fonds individuels

**Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chacun de nos Fonds individuels et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 23](#) de ce document.**

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos Fonds.

Le DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel, le DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel, le DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel et le DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion de Franklin Templeton, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ou aux Titulaires de Contrat.

Le DSF FPG – Croissance – NEI Sélect utilise des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de ses objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ou aux Titulaires de Contrat.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un Fonds, vous recevrez un Avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de racheter vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux**. Veuillez noter que bien que vous recevrez un Avis à son égard, un changement apporté à un fonds en gestion commune ou à un fonds commun de placement sous-jacent n'est pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donne pas droit à l'échange de Parts ou au rachat prévus dans cette section.

L'objectif de la politique de placement de chaque Fonds est décrit ci-après.

## FONDS DE REVENU

### DSF FPG – Marché monétaire

#### Objectif du Fonds

Fournir un revenu en intérêts supérieur à celui pouvant généralement être obtenu des comptes d'épargne tout en procurant un niveau de liquidités élevé et en protégeant son capital.

#### Stratégie du Fonds

Investir entre autres dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada et dans des acceptations bancaires. La durée modifiée du Fonds ne peut excéder 180 jours et l'échéance moyenne ne peut pas dépasser 365 jours.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

### DSF FPG – Obligations canadiennes

#### Objectif du Fonds

Procurer un revenu régulier et une sécurité du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe du marché obligataire canadien.

#### Stratégie du Fonds

Ce Fonds est géré activement au moyen d'une approche d'investissement fondamentale visant une répartition cohérente des sources à valeur ajoutée. Sa stratégie consiste à ajouter de la valeur grâce à une gestion de la durée, de la courbe de taux et du risque de crédit.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

## DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins

### Objectif du Fonds

Procurer un revenu élevé et une certaine appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier.

### Stratégie du Fonds

Ce Fonds investit dans le fonds Obligation mondiales tactique Desjardins. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres du marché mondial du crédit, notamment des obligations de sociétés de première qualité, des obligations de sociétés à rendement élevé et des obligations des marchés émergents. Il investit également dans d'autres catégories de titres, comme des prêts à taux variable, des titres adossés à des créances, des titres adossés à des créances hypothécaires et des obligations gouvernementales.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

## FONDS ÉQUILIBRÉS ET FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF

### DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel

#### Objectif du Fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

#### Stratégie du Fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

### DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel

#### Objectif du Fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

#### Stratégie du Fonds

Investir dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital. Investir également dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

## DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity

### Objectif du Fonds

Obtenir des rendements élevés à l'aide d'un portefeuille diversifié visant l'appréciation à long terme du capital et l'obtention de revenus réguliers au moyen de placements dans divers types d'actions, de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire. Son objectif de placement fondamental consiste à fournir aux investisseurs une répartition équilibrée de l'actif et un potentiel de croissance du capital.

### Stratégie du Fonds

Viser une répartition fixe de l'actif afin d'obtenir une croissance à long terme supérieure et de réduire les risques auxquels il est exposé. Ce Fonds investit principalement dans des actions, des obligations de qualité, des titres à revenu élevé et des instruments du marché monétaire canadiens. Les décisions relatives à ses placements en actions sont fondées sur un examen approfondi des sociétés, de leur situation financière et leur potentiel de bénéfices à long terme.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux instruments dérivés, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de crédit.

## DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity

### Objectif du Fonds

Procurer tant un revenu stable que des possibilités de gains en capital en investissant dans une combinaison de titres américains productifs de revenus.

### Stratégie du Fonds

Ce Fonds investit principalement, directement ou par l'intermédiaire de fonds sous-jacents, dans une combinaison de titres américains productifs de revenus. Sa répartition neutre est de 50 % d'actions et de 50 % de titres à revenu fixe. Ces titres peuvent être américains ou non, mais au moins 70 % de l'actif net du Fonds doit être composé de placements libellés en dollars américains.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

## DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser

### Objectif du Fonds

Procurer aux investisseurs la possibilité d'obtenir un rendement élevé en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe d'émetteurs établis dans le monde entier.

### Stratégie du Fonds

Investir dans un portefeuille diversifié composé essentiellement d'actions de sociétés à grande capitalisation et de titres à revenu fixe de bonne qualité d'émetteurs établis partout dans le monde.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de change et le risque de crédit.

## DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital

### Objectif du Fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre entre la croissance du capital et le revenu en intérêts en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

### Stratégie du Fonds

Investir principalement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes à moyenne et à grande capitalisation et dans des obligations canadiennes gouvernementales et de sociétés de bonne qualité ainsi que dans d'autres effets portant intérêt.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux instruments dérivés ainsi que de légers risques de change et de crédit.

## DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel

### Objectif du Fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

### Stratégie du Fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin d'offrir une certaine stabilité.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

## DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature

### Objectif du Fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre attrayant entre le revenu courant et la croissance du capital en investissant principalement dans une combinaison d'actions, de titres liés à des actions et de titres à revenu fixe canadiens.

### Stratégie du Fonds

En ce qui concerne les actions, investir principalement dans des sociétés générant des revenus ou des dividendes stables. Pour ce qui est des titres à revenu fixe, le gestionnaire de portefeuille sélectionne des titres de qualité supérieure, y compris des emprunts bancaires et des titres de créance à taux variable, mais il peut choisir de modifier la pondération des obligations pour des titres comportant une durée plus longue en fonction des fluctuations prévues des taux d'intérêt. Ce Fonds peut en outre investir dans des titres étrangers ainsi que dans des bons de souscription et des instruments dérivés. Ces derniers lui permettent de mieux se prémunir contre des pertes éventuelles découlant des variations du cours des titres du portefeuille et contre le risque de change.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de change et le risque lié aux instruments dérivés.

## DSF FPG – Revenu et croissance – CI Signature

### Objectif du Fonds

L'objectif du Fonds est de fournir une source stable de revenus tout en protégeant son capital en investissant principalement dans des actions, des titres liés à des actions et des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens.

### Stratégie du Fonds

Le Fonds investit dans une combinaison d'actions, de titres à revenu fixe et d'instruments dérivés. Les placements en titres de participation sont largement diversifiés par secteur et par style, et partiellement composés d'actions privilégiées et ordinaires. Les placements en titres à revenu fixe sont composés d'obligations à rendement élevé de gouvernements et de sociétés, de débentures et de billets, y compris certains titres non cotés ou n'étant pas de première qualité. Le Fonds peut également investir dans des fiducies de placement immobilier, des fonds de redevances, des fiducies de revenu et d'autres instruments à rendement élevé similaires.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change, le risque de crédit et le risque de taux d'intérêt.

## DSF FPG – Croissance et revenu – NEI

### Objectif du Fonds

Procurer un flux de revenu constant et une croissance de son capital en investissant principalement dans une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

### Stratégie du Fonds

Investir dans un portefeuille diversifié composé essentiellement d'actions de sociétés à grande capitalisation et de titres à revenu fixe de bonne qualité émis principalement par des émetteurs canadiens.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché ainsi que de légers risques de change et de crédit.

## DSF FPG – Croissance – NEI Sélect

### Objectif du Fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts de fonds sous-jacents individuels de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

### Stratégie du Fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux instruments dérivés.

## DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge

### Objectif du Fonds

L'objectif du Fonds est d'obtenir un rendement total supérieur, directement ou indirectement, en investissant principalement dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe de sociétés canadiennes. Les placements indirects peuvent comprendre des titres convertibles, des instruments dérivés, des titres liés à des actions et des titres de fonds communs de placement.

### Stratégie du Fonds

Le Fonds est géré activement avec un processus de sélection ascendant discipliné. Le Fonds investit dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des espèces et des quasi-espèces en fonction de la conjoncture des marchés. La composante de titres à revenu fixe canadiens est composée principalement d'obligations gouvernementales et de sociétés de grande qualité, et la composante de titres de participation peut comprendre des titres étrangers.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de crédit, le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés et le risque de taux d'intérêt.

## DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel

### Objectif du Fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

### Stratégie du Fonds

Concentrer ses placements dans une gamme diversifiée de fonds d'actions sous-jacents afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

## FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

### DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins

#### Objectif du Fonds

Procurer un niveau de revenu élevé, surtout sous forme de dividendes, et dans une moindre mesure, une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions canadiennes, et à un moindre degré, dans des titres étrangers productifs de revenus.

#### Stratégie du Fonds

Ce Fonds investit dans le fonds Revenu de dividendes Desjardins Le fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenus, qui peuvent inclure notamment des actions donnant droit à des dividendes, des obligations gouvernementales et de sociétés, des fiducies de revenu et d'autres titres principalement d'émetteurs canadiens.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque lié aux instruments dérivés.

### DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI

#### Objectif du Fonds

Atteindre un équilibre entre son revenu de dividendes élevé et la croissance de son capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires canadiennes de premier ordre et, dans une moindre mesure, d'actions privilégiées à rendement élevé et de titres portant intérêt.

#### Stratégie du Fonds

Le Fonds privilégie les actions ordinaires sous-évaluées de grande qualité. La sélection de titres favorise la préservation et la croissance du capital tout en procurant un niveau de revenu supérieur et régulier sur un cycle boursier complet.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

### DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser

#### Objectif du Fonds

Obtenir une appréciation du capital à long terme tout en mettant l'accent sur la préservation de ce dernier en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation.

#### Stratégie du Fonds

Investir essentiellement dans des actions de sociétés canadiennes exerçant leurs activités dans des secteurs économiques où l'on prévoit une croissance élevée.

Le principal facteur de risque auquel ce Fonds est exposé est le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

### DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord<sup>MD</sup>

#### Objectif du Fonds

Obtenir une forte croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes dotées d'antécédents de longue date en matière de croissance importante de leur capital. Son objectif de placement fondamental consiste à obtenir une appréciation à long terme de son capital tout en mettant l'accent sur la conservation de ce dernier en investissant essentiellement dans des actions canadiennes.

#### Stratégie du Fonds

Investir principalement dans des sociétés canadiennes à petite, moyenne et grande capitalisation. Il peut aussi investir une petite portion de son portefeuille dans des titres étrangers. Il peut aussi utiliser, à un degré moindre, des instruments dérivés, comme des options, des contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré et des contrats d'échange, afin de se protéger contre les pertes causées par les fluctuations des cours des actions ou des taux de change.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux instruments dérivés, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit.

## **DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett**

### **Objectif du Fonds**

Obtenir une croissance à long terme de son capital tout en mettant l'accent sur la préservation de celui-ci en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes.

### **Stratégie du Fonds**

Investir essentiellement dans les actions de sociétés canadiennes en croissance à moyenne et grande capitalisation et comprendre également des actions étrangères.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et un certain risque de change.

## **DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI**

### **Objectif du Fonds**

Dégager une plus-value du capital à long terme et, à cette fin, tente principalement d'effectuer des placements dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à petite capitalisation et à croissance rapide.

### **Stratégie du Fonds**

Investir essentiellement dans des actions ordinaires et d'autres titres émis par des sociétés qui sont solides sur le plan financier et qui disposent d'avantages distinctifs concurrentiels compte tenu de leurs évaluations relatives.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

## **DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett**

### **Objectif du Fonds**

Fournir une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes dont la capitalisation varie de petite à moyenne et dont on prévoit que les titres procureront des rendements supérieurs à la moyenne.

### **Stratégie du Fonds**

Demeurer entièrement diversifié en tout temps afin de compenser la volatilité inhérente aux titres de faible capitalisation.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque de change.

## **FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES**

### **DSF FPG – Actions américaines – MFS**

#### **Objectif du Fonds**

Obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice S&P 500.

#### **Stratégie du Fonds**

Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation établies aux États-Unis.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales, le risque de change et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

### **DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins**

#### **Objectif du Fonds**

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des actions américaines.

#### **Stratégie du Fonds**

Investir essentiellement dans les actions ordinaires de moyennes et grandes sociétés américaines de qualité cotées en bourse et exerçant leurs activités dans une vaste gamme de secteurs.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

### **DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins**

#### **Objectif du Fonds**

Fournir un revenu de dividendes et une appréciation à long terme de son capital au moyen d'investissements dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés du monde entier, y compris, lorsque cela est approprié, de marchés émergents.

#### **Stratégie du Fonds**

Investir dans des sociétés dont le rendement en dividendes est élevé et dont le bilan est optimisé par les équipes de gestion au moyen du rachat d'actions, de la réduction de la dette ou de l'augmentation suffisante des flux de trésorerie pour permettre la possibilité de croissance des dividendes. La préférence est accordée aux sociétés dont la croissance des bénéfices est stable ou élevée, dont la dette est inférieure à la moyenne de leur industrie et dont les titres se négocient à un prix raisonnable par rapport à ceux d'autres sociétés comportant des caractéristiques similaires. Le Fonds peut également investir dans des titres liés à des actions, comme des certificats américains de dépôt et des certificats internationaux d'actions étrangères, pour obtenir une exposition à un titre ou à un secteur particulier.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

### **DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins**

#### **Objectif du Fonds**

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés du monde entier, y compris des marchés émergents.

#### **Stratégie du Fonds**

Le Fonds investit dans le fonds Actions mondiales Desjardins. Le fonds sous-jacent préconise une stratégie d'investissement ascendante axée sur la rentabilité financière des sociétés, leur viabilité et l'effet de cette dernière sur leur valeur. S'appuyant sur une analyse fondamentale rigoureuse, le Fonds cherche des sociétés de qualité aptes à maintenir une bonne rentabilité financière à long terme ou qui parviennent à l'améliorer considérablement.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change et le risque souverain.

### **DSF FPG – Actions mondiales – MFS**

#### **Objectif du Fonds**

Obtenir une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans des actions

#### **Stratégie du Fonds**

Contrôler la volatilité de ses rendements par rapport à ceux des marchés boursiers du monde en maintenant une diversification géographique importante et en investissant dans les actions ordinaires dont les évaluations sont attrayantes.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

### **DSF FPG – Actions internationales – MFS**

#### **Objectif du Fonds**

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme du capital de son portefeuille diversifié internationalement en investissant principalement en Europe et en Extrême-Orient.

#### **Stratégie du Fonds**

Investir essentiellement dans les actions ordinaires de grandes sociétés dont les évaluations relatives sont attrayantes et qui sont établies dans de nombreux pays.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

### **DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins**

#### **Objectif du Fonds**

Obtenir une croissance à long terme de son capital au moyen d'investissements dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés établies ou exerçant des activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord et, lorsque cela est approprié, dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés établies ou exerçant des activités dans des marchés émergents.

#### **Stratégie du Fonds**

Baser les décisions d'investissement sur des recherches et analyses approfondies en accordant la préférence aux sociétés pouvant soutenir une croissance supérieure à la moyenne de leurs bénéfices et de leurs flux de trésorerie et dont les titres se négocient à un prix raisonnable. Le style d'investissement emploie une approche ascendante en ce qui concerne le choix des pays et des secteurs et, particulièrement, des sociétés offrant des avantages concurrentiels durables et de fortes équipes de gestion, exerçant leurs activités dans un contexte de marché favorable et affichant de solides caractéristiques financières.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce Fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux produits dérivés, le risque de change et le risque souverain.



## Aperçus des Fonds – Fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière

La présente section du document Aperçus des Fonds contient l'Aperçu du Fonds de chaque Fonds offert par l'entremise de votre Contrat Helios2. Vous pouvez choisir d'investir dans un ou plusieurs de ces Fonds.

L'Aperçu du Fonds vous donne une idée de ce dans quoi le Fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos Fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces Fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels audités de chacun de ces Fonds. Les données sur les rendements supposent qu'aucun rachat n'a été effectué. Il est important de se rappeler que le rendement passé d'un Fonds ne constitue pas nécessairement une indication de ses résultats futurs.

Plus de renseignements sur les titres des fonds sous-jacents sont disponibles sur demande.

**La description de chaque Fonds dans l'Aperçu du Fonds n'est pas complète sans les descriptions suivantes : « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires ».**

## Et si je change d'idée ?

**Vous pouvez annuler votre Contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates.** Vous pouvez en outre résilier tout achat subséquent effectué au titre du Contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'aux nouveaux achats.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : votre Dépôt ou sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'achat en cause et comprend tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

## Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au document Contrat et notice explicative. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

### Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1, complexe Desjardins, C.P. 9000  
Montréal (Québec) H5B 1H5

Site Internet : [desjardinsassurancevie.com](http://desjardinsassurancevie.com)

Courriel : [fpgserviceclients@dsf.ca](mailto:fpgserviceclients@dsf.ca)

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – SÉCURITAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 17 501 | Série 8 : 6 247

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,71 | Série 8 : 5,37

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 065 | Série 8 : 1 164

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,25 % | Série 8 : 1,88 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

36,74

### Dépôt minimal :

Variable

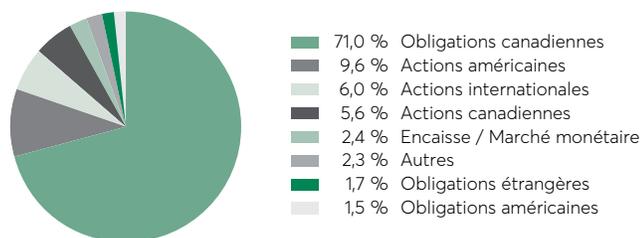
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds sous-jacents d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	62,7 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	15,8 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions ÉU	7,9 %
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité	3,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	2,5 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	2,4 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	1,9 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	1,9 %
Fonds Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup>	1,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	0,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

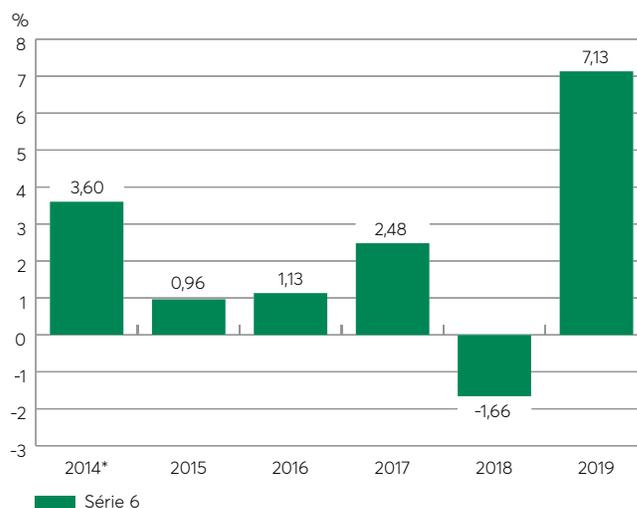
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 142 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,3 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – SÉCURITAIRE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – SÉCURITAIRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,25 %	1,88 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,30 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,65 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MODÉRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 24 février 2014  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 32 637 | Série 8 : 15 513

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,01 | Série 8 : 5,44

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 5 427 | Série 8 : 2 854

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,29 % | Série 8 : 1,95 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

34,27

### Dépôt minimal :

Variable

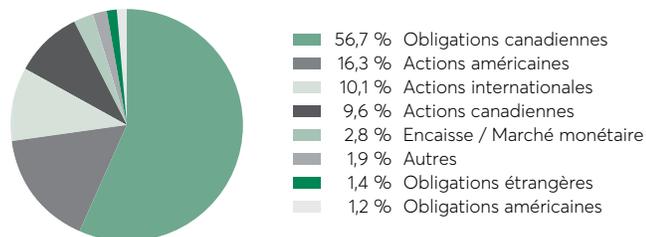
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans des fonds d'obligations (65 %) et d'actions (35 %).

Principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	50,0 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions ÉU	13,5 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	12,7 %
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité	5,1 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	4,2 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	4,1 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	3,3 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	3,3 %
Fonds Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup>	3,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	0,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>99,4 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

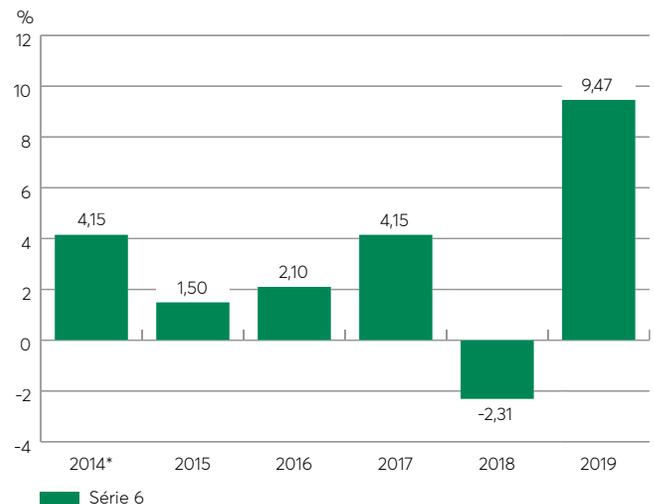
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 202 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – MODÉRÉ

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Série et chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – MODÉRÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,29 %	1,95 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,35 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,70 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 24 février 2014  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 89 623 | Série 8 : 48 677

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,32 | Série 8 : 5,51

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 14 171 | Série 8 : 8 838

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,34 % | Série 8 : 2,00 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

19,16

### Dépôt minimal :

Variable

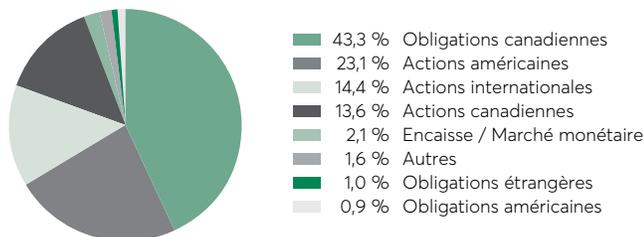
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans des fonds d'obligations (50 %) et d'actions (50 %).

Principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	38,3 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions ÉU	19,1 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	9,6 %
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité	7,3 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	6,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	5,8 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	4,7 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	4,6 %
Fonds Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup>	4,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	0,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10**

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

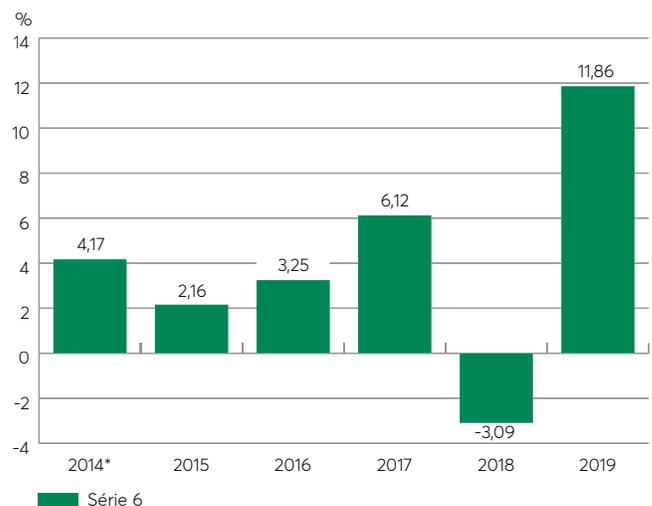
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 264 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,1 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,34 %	2,00 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,85 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 24 février 2014  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 49 622 | Série 8 : 25 632

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,71 | Série 8 : 5,59

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 7 397 | Série 8 : 4 588

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,37 % | Série 8 : 2,03 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

22,91

### Dépôt minimal :

Variable

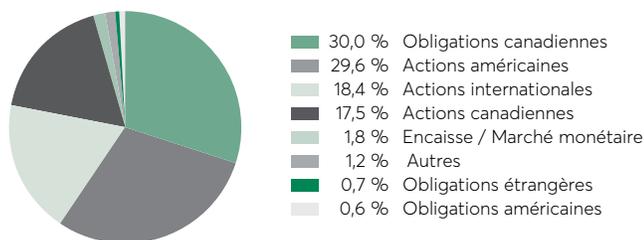
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans des fonds d'obligations (35 %) et d'actions (65 %).

Principaux placements	
Fonds Desjardins Obligations canadiennes	26,5 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions ÉU	24,5 %
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité	9,3 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	7,7 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	7,5 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	6,7 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	6,0 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	6,0 %
Fonds Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup>	5,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	0,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,1%</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

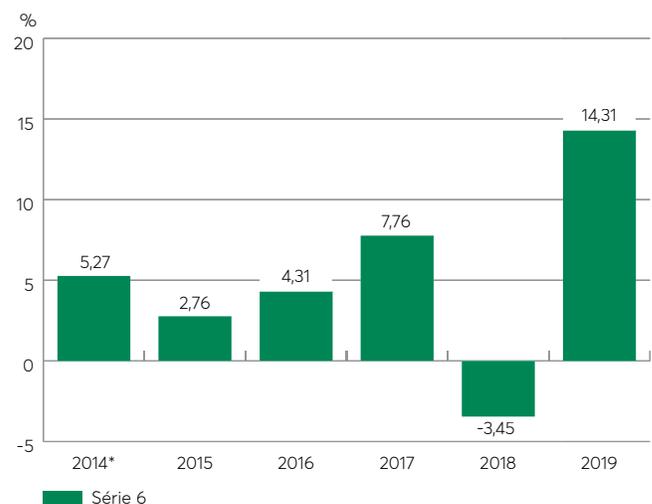
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 342 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CROISSANCE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – CROISSANCE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,37 %	2,03 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,05 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 24 février 2014

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 5 273 | Série 8 : 2 075

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,03 | Série 8 : 5,65

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 750 | Série 8 : 367

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,45 % | Série 8 : 2,13 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

29,56

### Dépôt minimal :

Variable

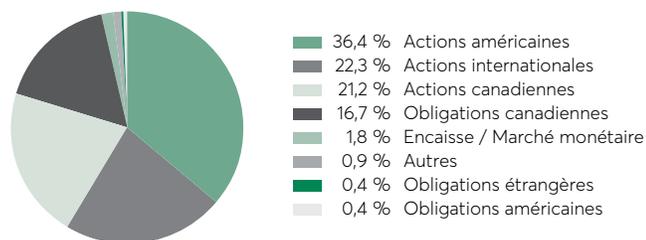
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Principaux placements	
Fonds BlackRock CAD indiciel actions ÉU	30,0 %
Fonds DGIA Obligations canadiennes	14,8 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	11,4 %
Fonds Desjardins IBrix Actions mondiales à faible volatilité	11,3 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	7,3 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	7,2 %
Fonds Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup>	7,2 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	7,1 %
Fonds Desjardins Obligations opportunité	3,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	0,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 10

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

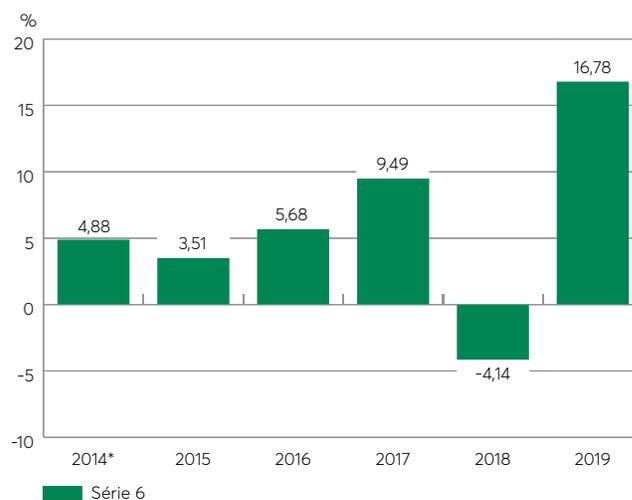
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 406 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,0 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,45 %	2,13 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTERRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 30 avril 2018

Série 6 : 30 avril 2018

Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 2 552 | Série 8 : 2 531

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,42 | Série 8 : 5,45

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 471 | Série 8 : 465

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,33 % | Série 8 : 1,96 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

12,29

### Dépôt minimal :

Variable

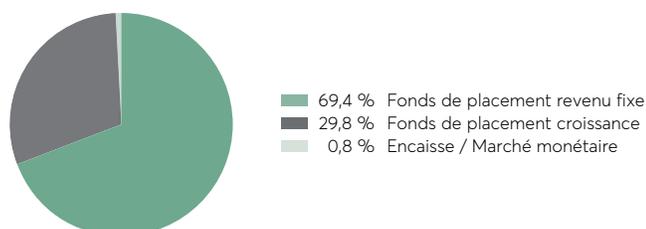
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Conservateur Desjardins. Ce fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations à revenu fixe (71 %) ainsi que dans des actions ou titres (29 %) canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	55,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	8,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	7,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	7,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	7,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	4,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	2,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	2,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	2,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Environnement	2,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>99,2 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

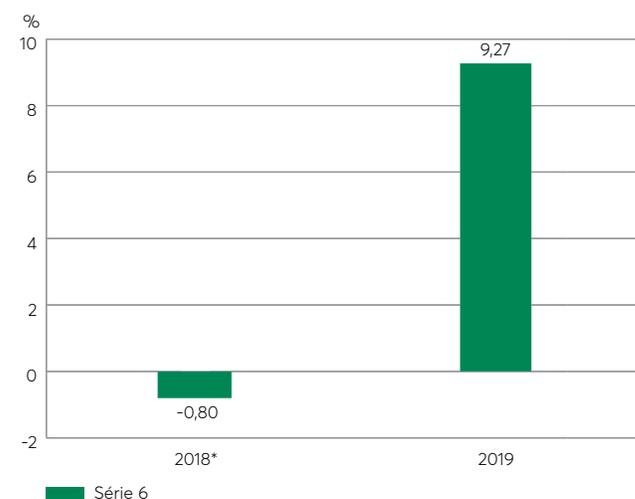
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 30 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 084 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,9 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 30 avril 2018, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,33 %	1,96 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,30 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,90 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 mai 2020

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 6 : 16 novembre 2020

Série 8 : 16 novembre 2020

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,41 % | Série 8 : 2,07 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

### Dépôt minimal :

Variable

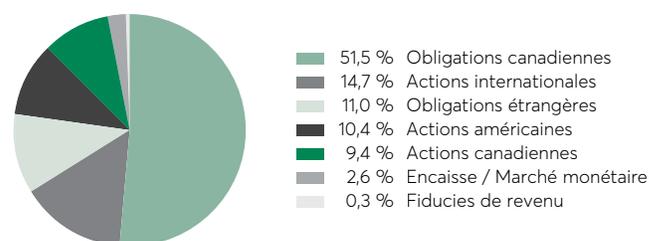
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Modéré Desjardins. Ce fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe (65 %) ainsi que dans des actions ou titres (35 %) canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	51,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	9,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	9,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	5,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	5,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	4,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	3,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	3,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	1,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	1,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>96,4 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11**

## Répartition des placements au 31 mai 2020



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75. Comme ce Fonds a été lancé le 16 novembre 2020 et que le fonds sous-jacent a été lancé le 14 avril 2020, aucun rendement annuel n'est disponible au 31 mai 2020.

## Rendement

S. O.

## Rendement année après année

S. O.

# DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et un revenu ainsi qu'une appréciation modérée du capital à long terme.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li> <li>Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li> <li>Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li> <li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li> </ul>
<b>Frais de rachat différés</b> Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li> <li>Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li> <li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li> </ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> Option D	Vous n'avez rien à payer.	<p>Il n'y a aucuns frais d'acquisition.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

# DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,41 %	2,07 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,40 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,90 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 19 octobre 2015

Série 6 : 19 octobre 2015

Série 8 : 30 avril 2020

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 10 875 | Série 8 : 5 966

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,86 | Série 8 : 5,54

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 855 | Série 8 : 1 077

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,38 % | Série 8 : 2,05 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

10,38

### Dépôt minimal :

Variable

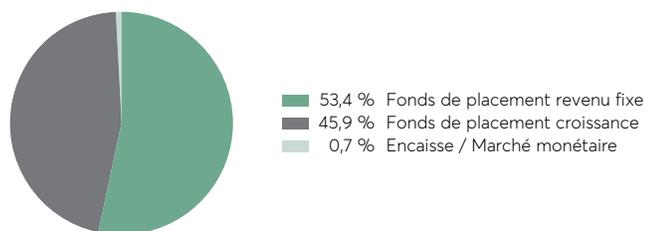
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Équilibré Desjardins. Le fonds sous-jacent investit dans des titres à revenu fixe (55 %) et des actions ou titres (45 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	42,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	12,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	12,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	7,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	5,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	5,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	4,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	3,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	3,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Environnement	3,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>99,3 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

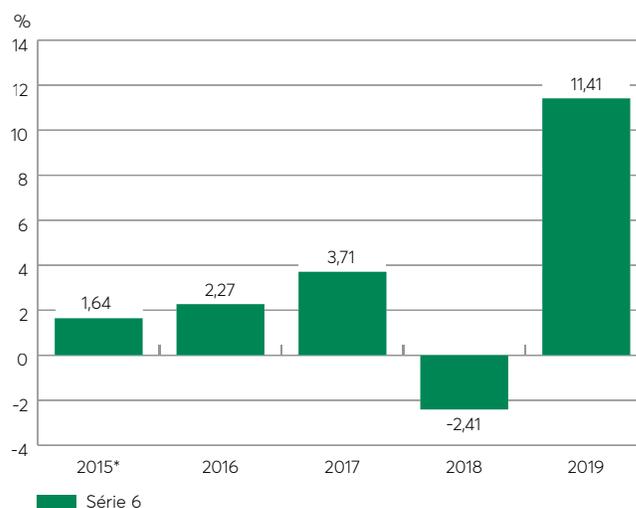
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 19 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 172 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 19 octobre 2015, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,38 %	2,05 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,95 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 30 avril 2018

Série 6 : 30 avril 2018

Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 5 077 | Série 8 : 4 162

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,51 | Série 8 : 5,55

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 921 | Série 8 : 750

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,49 % | Série 8 : 2,09 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

2,54

### Dépôt minimal :

Variable

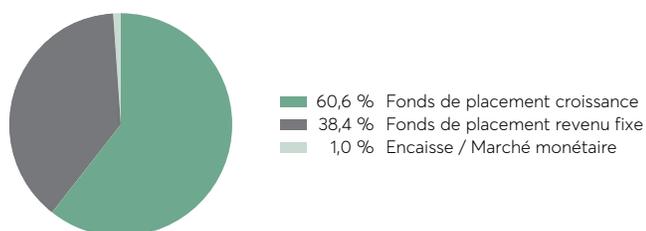
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Croissance Desjardins. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (60 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (40 %) canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	30,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	16,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	15,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	9,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	5,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	4,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	4,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Environnement	4,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	3,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	3,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>99,0 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11**

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

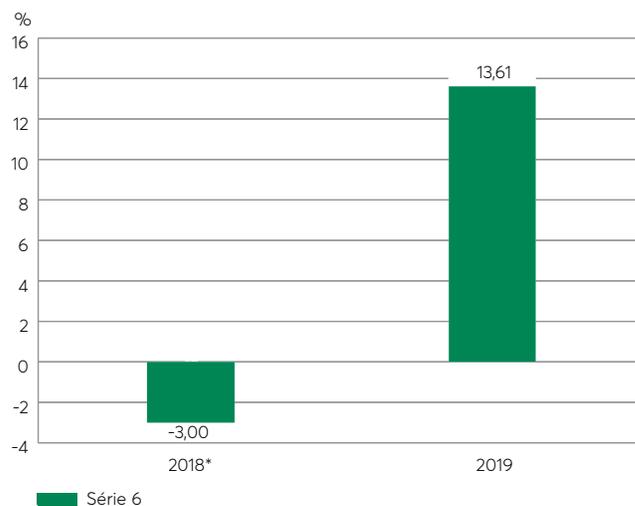
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 30 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 102 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,9 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 30 avril 2018, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,49 %	2,09 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,15 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 30 avril 2018

Série 6 : 30 avril 2018

Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 1 405 | Série 8 : 278

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,63 | Série 8 : 5,65

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 250 | Série 8 : 49

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,62 % | Série 8 : 2,30 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

9,42

### Dépôt minimal :

Variable

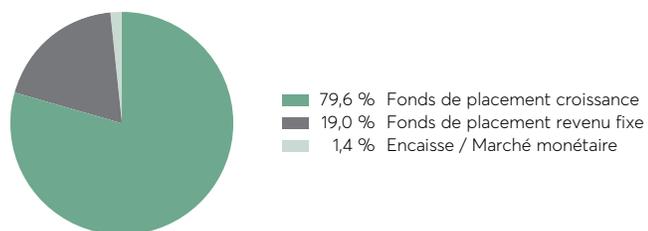
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre Croissance maximale Desjardins. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (80 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (20 %) canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	22,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	20,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	15,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	12,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	7,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	5,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	5,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Environnement	5,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	1,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	1,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>98,6 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

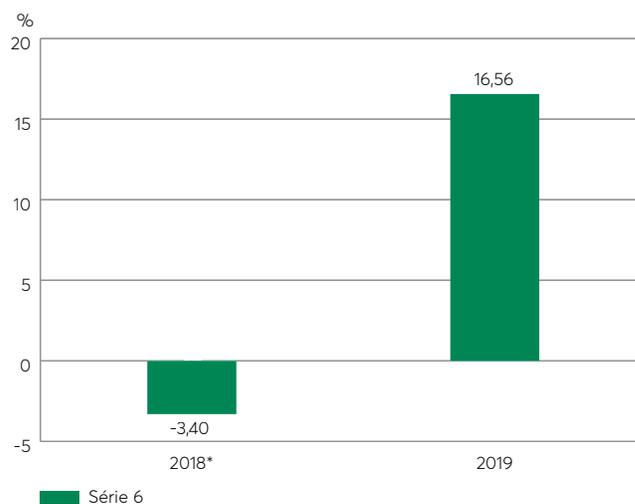
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 30 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 126 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,3 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 2 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 30 avril 2018, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,62 %	2,30 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 6 : 16 novembre 2020

Série 8 : 16 novembre 2020

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,76 % | Série 8 : 2,41 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

### Dépôt minimal :

Variable

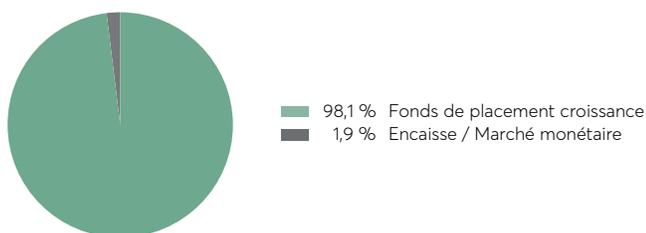
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille SociéTerre 100 % Actions Desjardins. Ce fonds sous-jacent investit dans des titres de participation canadiens et étrangers.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	26,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	26,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	15,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	8,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	7,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	7,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Environnement	6,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 7**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

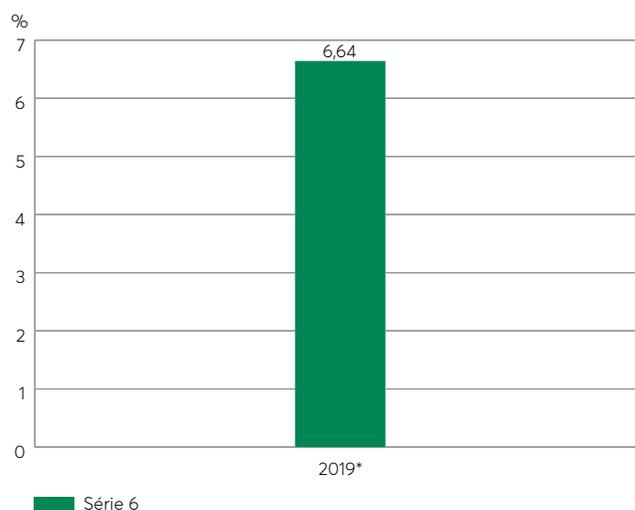
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 066,40 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,6 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et une appréciation du capital à long terme.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Frais de rachat différés</b> Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,76 %	2,41 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU FIXE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 6 : 16 novembre 2020

Série 8 : 16 novembre 2020

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 1,72 % | Série 8 : 1,38 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

### Dépôt minimal :

Variable

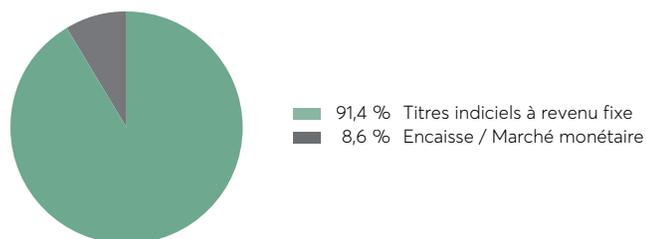
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé de Revenu fixe Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	68,5 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	11,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,6 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	5,9 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF	5,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 5**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

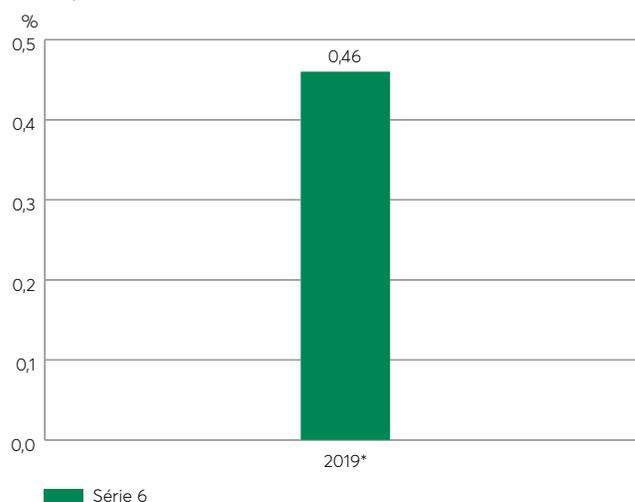
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 004,60 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,5 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – REVENU FIXE – DESJARDINS FNB AVISÉ

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

<b>Faible</b>	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant stable et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories de revenu fixe différentes.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Frais de rachat différés</b> Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – REVENU FIXE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	1,72 %	1,38 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,25 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,50 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,50 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,50 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020  
Série 6 : 16 novembre 2020  
Série 8 : 16 novembre 2020

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,30 % | Série 8 : 1,95 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

### Dépôt minimal :

Variable

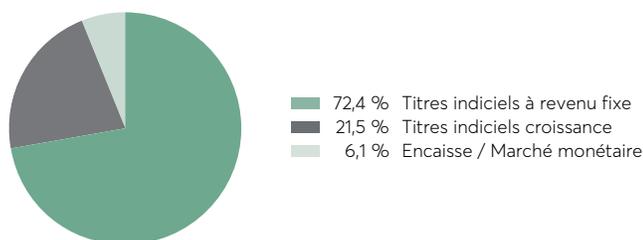
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Conservateur Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (80 %) et des titres de participation (20 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	55,2 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	9,1 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	5,8 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	5,0 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	4,8 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	3,4 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF	3,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	1,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	1,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	1,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>91,4 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 14**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

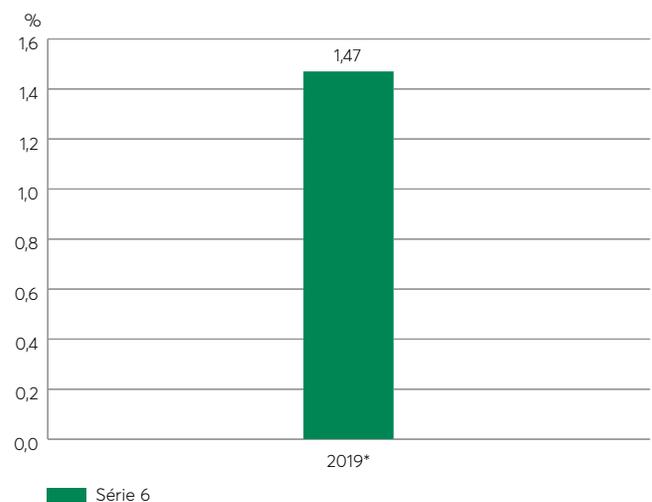
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 014,70 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,5 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

<b>Faible</b>	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation modérée du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> <b>Option A</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> <b>Option B</b>	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Frais de rachat différés</b> <b>Option C</b>	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> <b>Option D</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,30 %	1,95 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,30 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,65 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020  
Série 6 : 16 novembre 2020  
Série 8 : 16 novembre 2020

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,36 % | Série 8 : 2,01 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille : S. O.

### Dépôt minimal :

Variable

## Dans quoi le Fonds investit-il ?

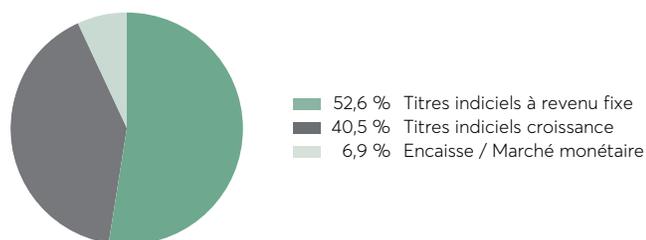
Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Équilibré Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (60 %) et des titres de participation (40 %).

### Dix principaux placements du fonds sous-jacent

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	42,0 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	10,5 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	9,3 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	6,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	6,4 %
iShares JPMorgan USD Emerging Markets Bond Index	3,3 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	3,1 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	2,9 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	2,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	2,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>89,2 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 15

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

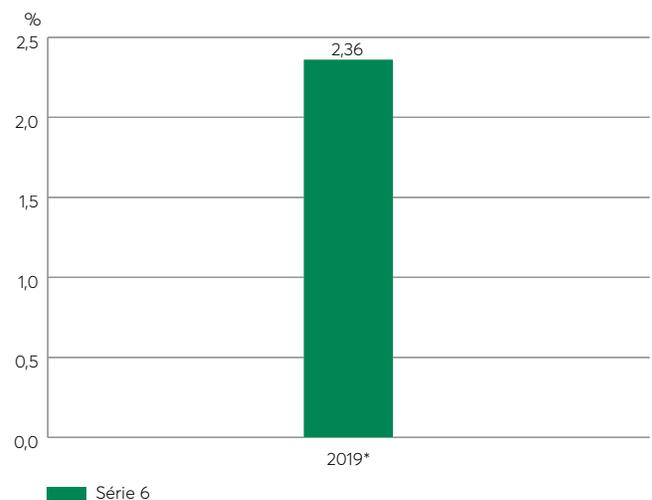
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 023,60 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,4 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Frais de rachat différés</b> Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,36 %	2,01 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,85 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 6 : 16 novembre 2020

Série 8 : 16 novembre 2020

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,41 % | Série 8 : 2,07 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

### Dépôt minimal :

Variable

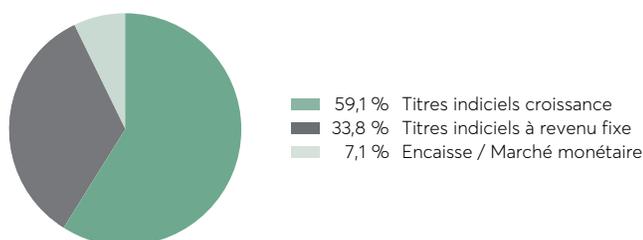
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	27,5 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	15,6 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	12,5 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	10,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	4,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	4,1 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	3,9 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,9 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,4 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	2,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>89,2 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 13

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

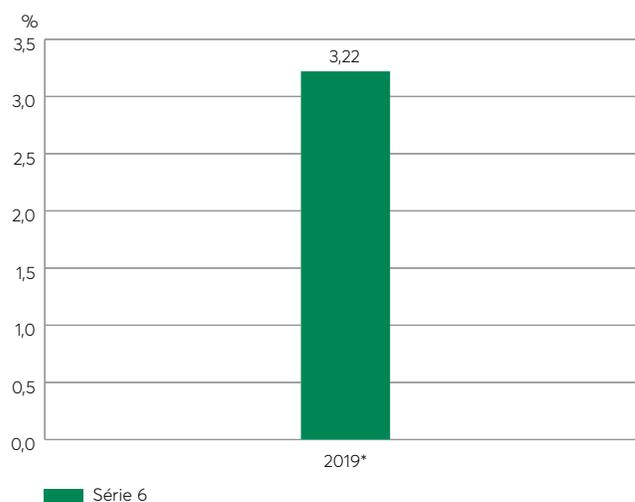
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 032,20 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme, du revenu et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Frais de rachat différés</b> Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,41 %	2,07 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,15 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020  
Série 6 : 16 novembre 2020  
Série 8 : 16 novembre 2020

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,47 % | Série 8 : 2,13 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

### Dépôt minimal :

Variable

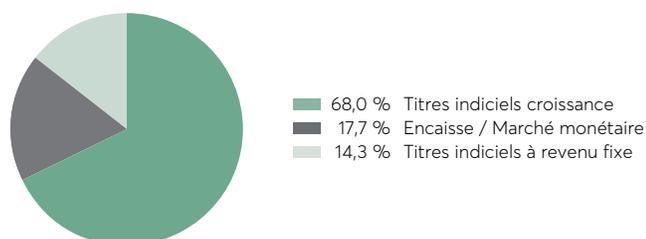
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Maximale Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (80 %) et des titres à revenu fixe (20 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Vanguard S&P 500 Index ETF	17,6 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	14,5 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	12,1 %
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	11,7 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	5,6 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	4,7 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	4,6 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	3,9 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	3,8 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	1,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>79,7 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 13**

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

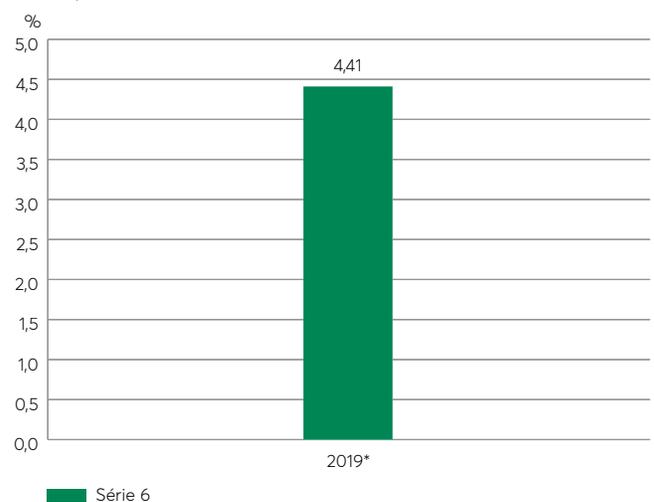
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 044,10 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,4 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui souhaite mettre l'accent principalement sur l'appréciation du capital à long terme et qui recherche une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Frais de rachat différés</b> Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,47 %	2,13 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020  
Série 6 : 16 novembre 2020  
Série 8 : 16 novembre 2020

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,53 % | Série 8 : 2,18 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

### Dépôt minimal :

Variable

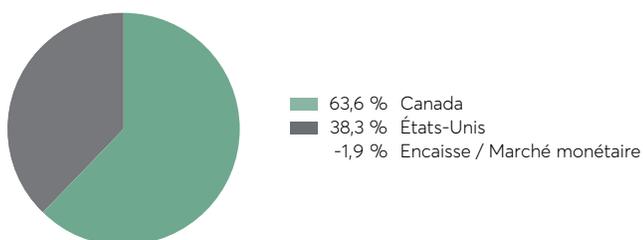
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé 100 % Actions Desjardins. Ce fonds sous-jacent est composé de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Vanguard S&P 500 Index ETF	27,2 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	22,1 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	19,5 %
FNB Desjardins États-Unis multifacteurs à volatilité contrôlée	7,6 %
FNB Desjardins Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	7,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets	6,5 %
FNB Desjardins Marchés développés ex É.U. ex Canada multifacteurs à volatilité contrôlée	5,1 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	4,6 %
FNB Desjardins Marchés émergents multifacteurs à volatilité contrôlée	2,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

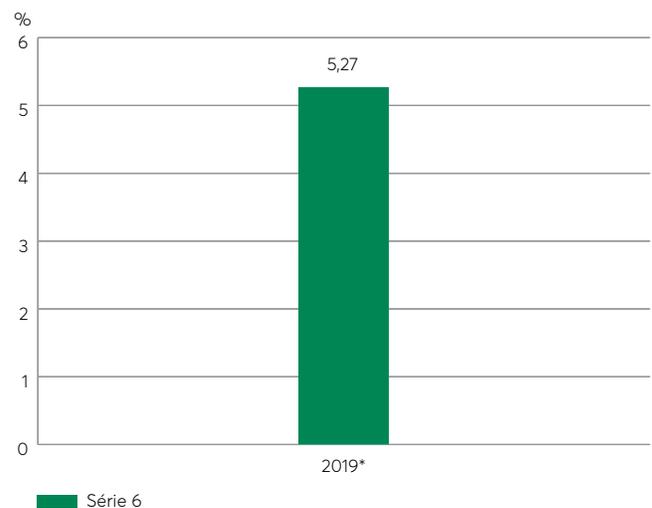
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 8 juillet 2019 détient maintenant 1 052,70 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,3 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours de la dernière année. Depuis le 8 juillet 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main composée d'un portefeuille diversifié de titres de participation.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Frais de rachat différés</b> Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,53 %	2,18 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 15 novembre 1995  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 10 034 | Série 8 : 6 613

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,11 | Série 8 : 5,10

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 964 | Série 8 : 1 297

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 1,07 % | Série 8 : 0,73 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

45,99

### Dépôt minimal :

Variable

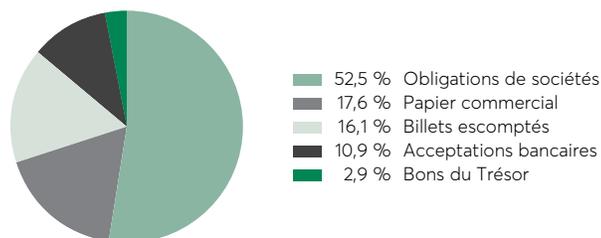
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire. Le fonds sous-jacent investit dans des acceptations bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Province de l'Alberta, 1,8415 %, 16 mars 2020	13,6 %
Gaz Métropolitain, 1,52 %, 25 mai 2020	7,7 %
Banque Royale du Canada, 2,03 %, 15 mars 2021	6,4 %
STMicroelectronics, PC, 13 février 2020	6,3 %
John Deere, taux variable, 21 septembre 2020	5,5 %
Banque canadienne impériale de commerce, taux variable, 8 décembre 2020	4,9 %
Banque Scotia, 3,27 %, 11 janvier 2021	4,4 %
Banque nationale du Canada, taux variable, 12 juin 2020	3,5 %
Société financière Daimler Canada, 1,732 %, 24 février 2020	3,4 %
Banque Royale du Canada, 2,00375 %, 28 juillet 2020	3,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>59,1%</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 36

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

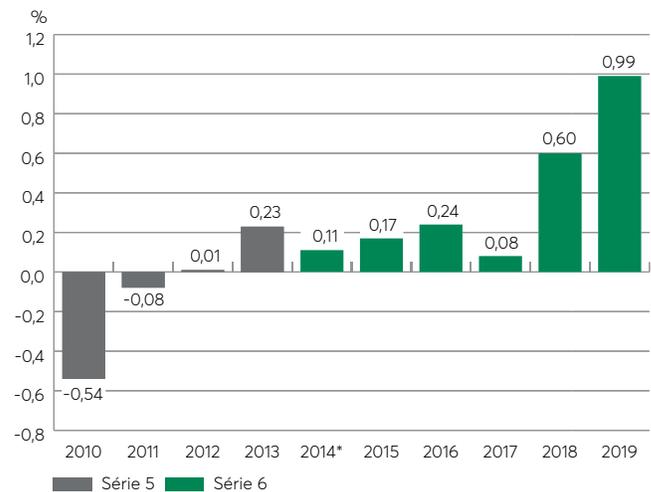
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 022 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,4 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	1,07 %	0,73 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,15 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,30 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,25 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,25 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 19 octobre 1995  
Série 6 : 19 octobre 2015  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 5 250 | Série 8 : 1 390

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,33 | Série 8 : 5,35

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 985 | Série 8 : 260

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 1,69 % | Série 8 : 1,36 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

9,60

### Dépôt minimal :

Variable

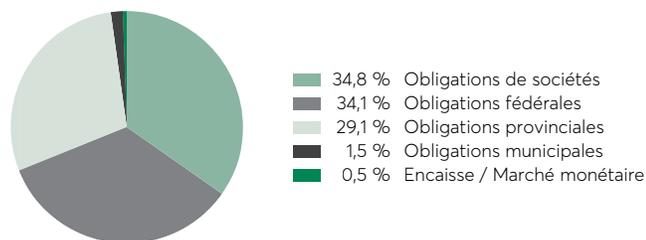
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds DGIA Obligations canadiennes. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,15 %, 5 décembre 2021	5,4 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,40 %, 15 décembre 2022	4,7 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2023	3,6 %
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	2,9 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2024	2,7 %
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2022	2,4 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,90 %, 15 juin 2024	2,3 %
Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025	2,1 %
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2041	1,9 %
Banque Royale du Canada, 1,65 %, 15 juillet 2021	1,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>29,8 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 362**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

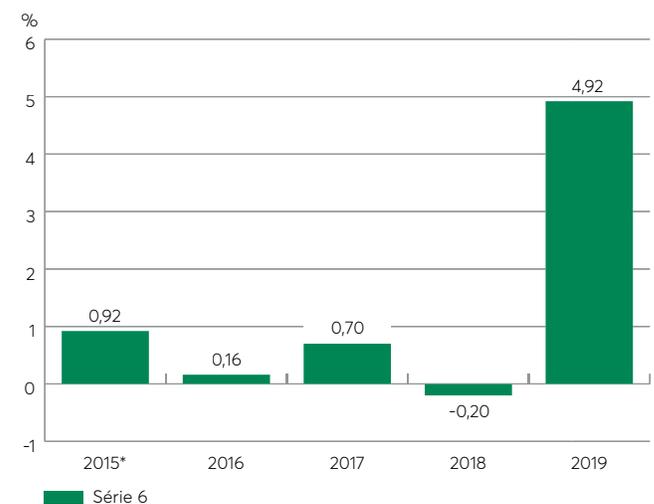
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 19 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 066 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,5 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 19 octobre 2015, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

<b>Faible</b>	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	1,69 %	1,36 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,20 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,45 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,50 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,50 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 7 octobre 2019

Série 6 : 7 octobre 2019

Série 8 : 7 octobre 2019

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 195 | Série 8 : 200

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,08 | Série 8 : 5,09

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 38 | Série 8 : 39

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,13 % | Série 8 : 1,78 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Sous-conseiller de portefeuille :

PIMCO Canada Corp.

### Taux de rotation du portefeuille :

48,62

### Dépôt minimal :

Variable

## Dans quoi le Fonds investit-il ?

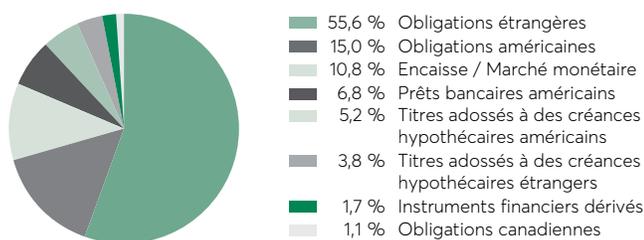
Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des marchés de crédit mondiaux incluant, mais sans s'y limiter, les obligations de sociétés de bonne qualité, les obligations de sociétés à rendement élevé et les obligations des marchés émergents.

### Dix principaux placements du fonds sous-jacent

République de Turquie, 3,250 %, 2025-06-14	2,0 %
CBDL Funding 1, taux variable, 2021-11-15	1,9 %
JPMorgan Chase & Co., placement privé, série 2007-CB20, classe D, taux variable, 2051-02-01	1,9 %
République arabe d'Égypte, placement privé, série 144A, 6,375 %, 2031-04-11	1,8 %
Sequa Mezzanine Holdings, taux variable, 2021-11-28	1,8 %
Petróleos Mexicanos, 4,875 %, 2028-02-21	1,7 %
Royal Bank of Scotland, 5,076 %, (taux variable à partir du 2029-01-27), 2030-01-27	1,6 %
Gouvernement de l'Ukraine, placement privé, série 144A, 6,750 %, 2026-06-20	1,6 %
KIRS Midco 3, 8,375 %, 2023-07-15	1,6 %
AA Bond Co., 2,875 %, 2022-01-31	1,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>17,4 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 556

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

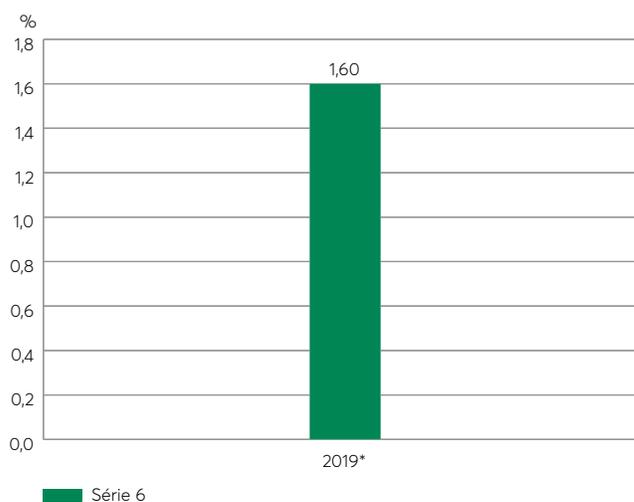
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 7 octobre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 016 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,6 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 7 octobre 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche principalement un Fonds investissant dans différents marchés obligataires mondiaux et souhaite un revenu élevé avec une certaine appréciation du capital à long terme.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Frais de rachat différés</b> Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,13 %	1,78 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			0,95 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,50 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,50 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

\* Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 20 574 | Série 8 : 10 552

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,58 | Série 8 : 5,24

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 689 | Série 8 : 2 012

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,67 % | Série 8 : 2,32 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements  
Franklin Templeton

### Taux de rotation du portefeuille :

5,31

### Dépôt minimal :

Variable

## Dans quoi le Fonds investit-il ?

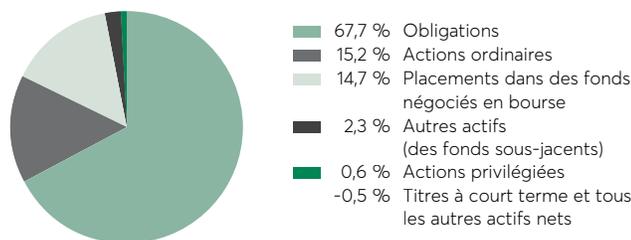
Ce Fonds investit dans le Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotentiel. Le fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

### Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	29,7 %
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	25,0 %
FNB d'obligations totales mondiales Franklin Liberty	10,2 %
Fonds d'obligations à durée courte Franklin Bissett	7,2 %
Fonds mondial d'obligations Templeton	5,5 %
Fonds de revenu stratégique Franklin	4,0 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	3,9 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	3,7 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	2,2 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	2,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>93,5 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 15

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

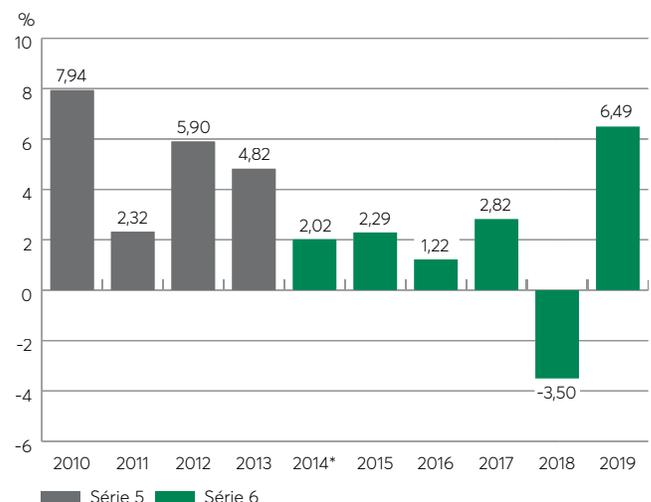
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 116 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,9 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

# DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,67 %	2,32 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

**\* Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts**

## Bref aperçu

**Date de création :**  
Fonds : 30 octobre 2000  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

**Valeurs totale (en milliers) :**  
Série 6 : 18 952 | Série 8 : 5 934

**Valeur liquidative par Part :**  
Série 6 : 5,86 | Série 8 : 5,26

**Nombre de parts en circulation (en milliers) :**  
Série 6 : 3 232 | Série 8 : 1 129

**Ratio des frais de gestion (RFG) :**  
Série 6 : 2,69 % | Série 8 : 2,33 %

**Gestionnaire de portefeuille :**  
Société de Placements  
Franklin Templeton

**Taux de rotation du portefeuille :**  
2,74

**Dépôt minimal :**  
Variable

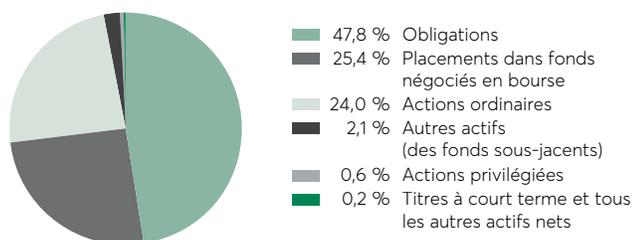
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotentiel. Le fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (60 %) et d'actions (40 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	20,3 %
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	20,0 %
FNB d'obligations totales mondiales Franklin Liberty	10,1 %
Fonds d'obligations à durée courte Franklin Bissett	5,3 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	5,0 %
Fonds mondial d'obligations Templeton	4,9 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	3,8 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	3,8 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	3,6 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	3,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>79,9 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 correspond à celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

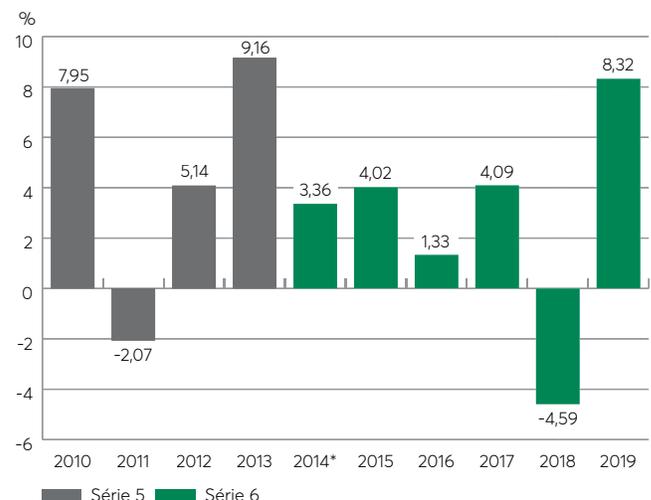
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 172 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,8 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection et un potentiel de croissance de son capital à long terme.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

# DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,69 %	2,33 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 1<sup>er</sup> décembre 2008

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 32 321 | Série 8 : 14 052

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,48 | Série 8 : 5,52

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 4 991 | Série 8 : 2 546

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,70 % | Série 8 : 2,36 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

### Taux de rotation du portefeuille :

5,45

### Dépôt minimal :

Variable

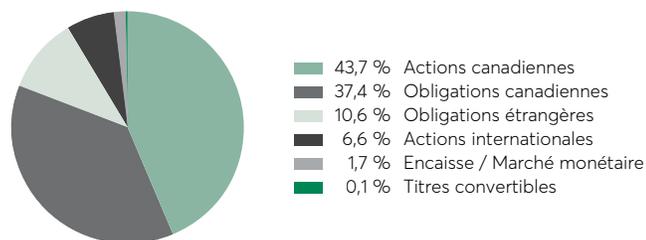
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Fidelity Équilibre Canada. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (50 %) et des obligations à haut rendement (10 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Chemin de fer Canadien Pacifique	3,9 %
Banque Toronto-Dominion	3,8 %
Banque Royale du Canada	3,4 %
Brookfield Asset Management	2,9 %
Suncor Énergie	2,4 %
Constellation Software	2,1 %
Restaurant Brands International	1,9 %
Financière Sun Life	1,8 %
Thomson Reuters Corporation	1,8 %
Corporation TC Énergie	1,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>25,5 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 1 018**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

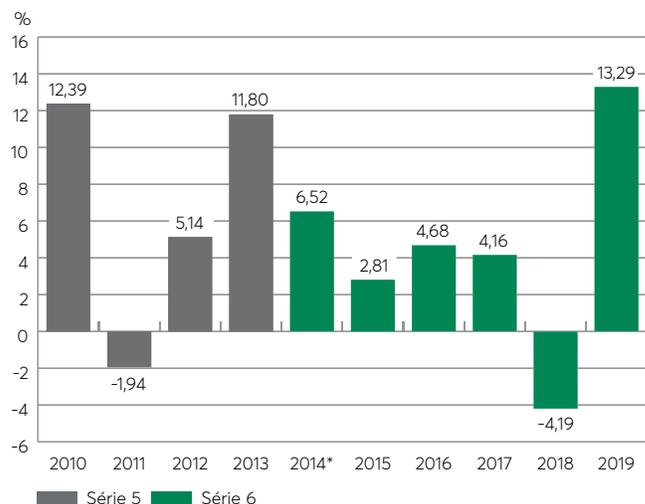
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 296 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,5 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et qui désire bénéficier d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 %	
	Moins de 2 ans 2,5 %	
	Moins de 3 ans 2,0 %	
	3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 %	
	Moins de 2 ans 5,0 %	
	Moins de 3 ans 5,0 %	
	Moins de 4 ans 4,0 %	
	Moins de 5 ans 4,0 %	
	Moins de 6 ans 3,0 %	
	Moins de 7 ans 2,0 %	
	7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		
		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,70 %	2,36 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 19 octobre 2015

Série 6 : 19 octobre 2015

Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 7 785 | Série 8 : 7 585

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,20 | Série 8 : 5,72

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 256 | Série 8 : 1 327

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,73 % | Série 8 : 2,39 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

### Taux de rotation du portefeuille :

11,80

### Dépôt minimal :

Variable

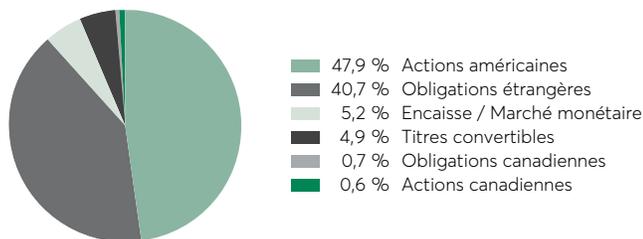
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Fidelity Revenu mensuel américain. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions (50 %) et des obligations (50 %) américaines.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
JPMorgan Chase & Company	1,6 %
Berkshire Hathaway	1,3 %
Johnson & Johnson	1,1 %
Bank of America Corporation	1,1 %
Wells Fargo & Company	1,0 %
Comcast Corporation	0,9 %
Citigroup	0,9 %
Walmart	0,9 %
Chevron Corporation	0,8 %
The Walt Disney Company	0,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>10,4 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 2 620**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

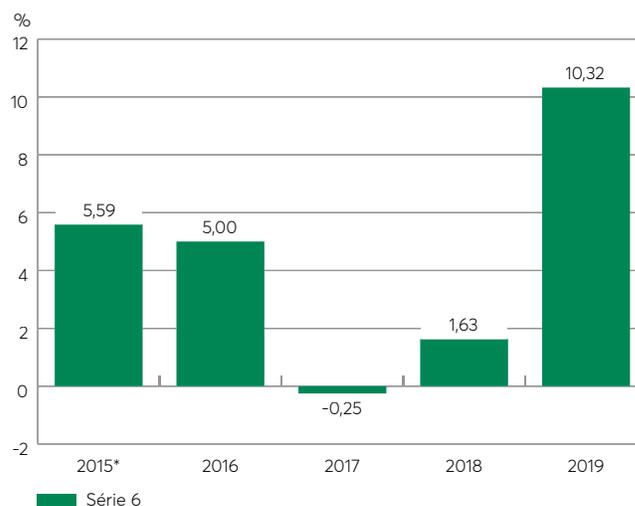
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 19 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 240 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 19 octobre 2015, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,73 %	2,39 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,05 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 17 novembre 2003  
Série 6 : 19 octobre 2015  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 42 968 | Série 8 : 26 834

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,94 | Série 8 : 5,48

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 7 233 | Série 8 : 4 894

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,51 % | Série 8 : 2,17 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

### Taux de rotation du portefeuille :

6,69

### Dépôt minimal :

Variable

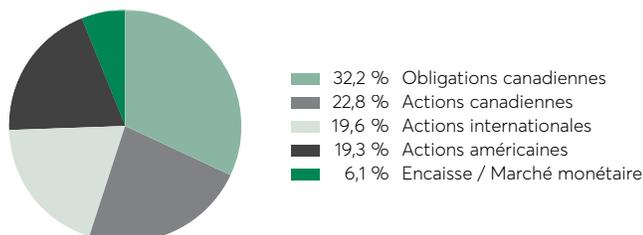
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds global équilibré Jarislowsky Fraser. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations (46 %) et des actions (54 %) du monde entier.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'actions internationales Jarislowsky	18,3 %
Fonds d'actions de marchés émergents Jarislowsky Fraser	2,5 %
Microsoft Corporation	1,8 %
Banque Toronto-Dominion	1,7 %
Fonds d'actions spéciales Jarislowsky	1,6 %
Brookfield Asset Management	1,4 %
Enbridge	1,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,4 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,3 %
Banque Scotia	1,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>32,7 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 174

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2014 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

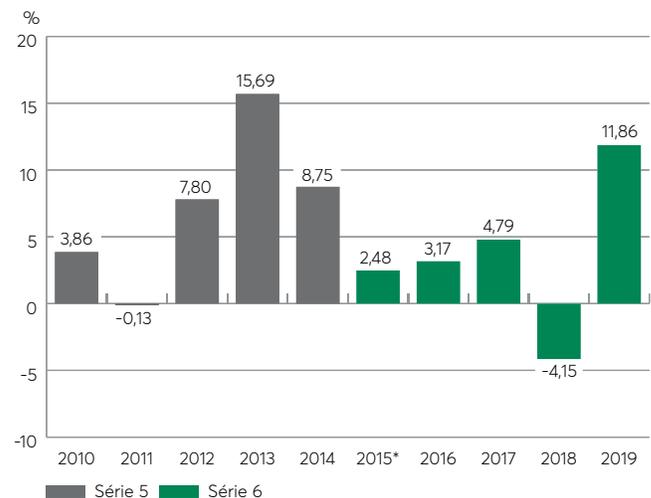
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 19 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 188 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,2 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2014) ou Helios – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,51 %	2,17 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,05 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 15 novembre 1995  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 19 804 | Série 8 : 13 994

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,82 | Série 8 : 5,75

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 2 903 | Série 8 : 2 434

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,40 % | Série 8 : 2,08 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Corporation Fiera Capital

### Taux de rotation du portefeuille :

60,93

### Dépôt minimal :

Variable

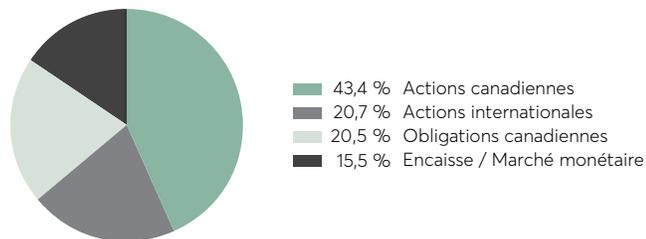
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'actions mondiales Fiera	20,7 %
Fonds Fiera Obligations municipales canadiennes court terme	7,1 %
Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 juin 2028	3,4 %
Brookfield Asset Management	2,0 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	2,0 %
Banque Royale du Canada	2,0 %
Toromont Industries	1,9 %
Constellation Software	1,8 %
Banque Toronto-Dominion	1,8 %
Alimentation Couche-Tard	1,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>44,5 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 126**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

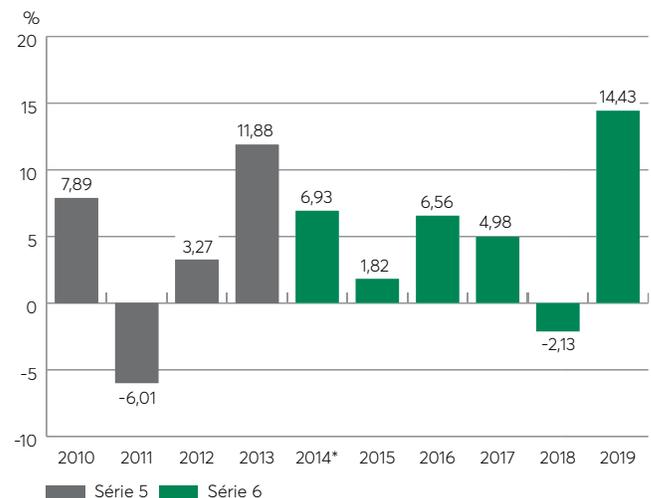
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 364 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,5 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,40 %	2,08 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,15 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

\* Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 30 354 | Série 8 : 10 664

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,09 | Série 8 : 5,29

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 4 984 | Série 8 : 2 015

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,73 % | Série 8 : 2,37 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements  
Franklin Templeton

### Taux de rotation du portefeuille :

2,04

### Dépôt minimal :

Variable

## Dans quoi le Fonds investit-il ?

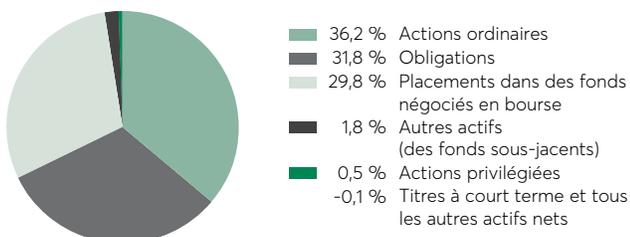
Ce Fonds investit dans le Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotentiel. Le fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (40 %) et d'actions (60 %).

### Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	13,5 %
Fonds d'obligations essentielles Franklin Bissett	13,3 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	7,7 %
FNB d'obligations totales mondiales Franklin Liberty	6,7 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	5,9 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	5,3 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	5,1 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	4,8 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	4,5 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	4,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>71,2 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

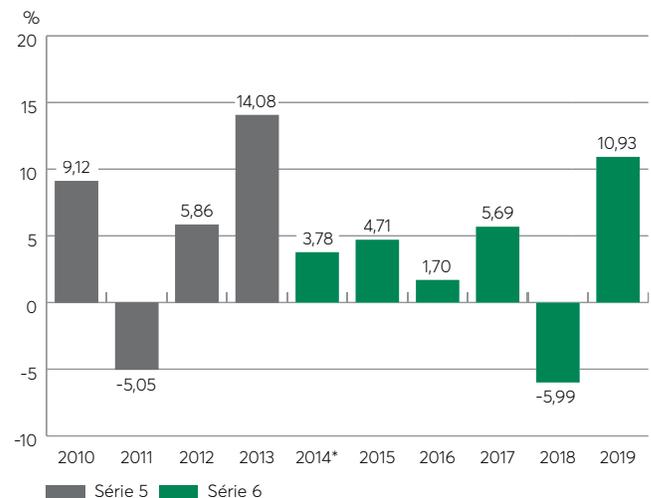
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 218 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,4 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTIENTIEL

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

# DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTIENTIEL

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,73 %	2,37 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,45 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI SIGNATURE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 3 mai 2010  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 15 119 | Série 8 : 11 696

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,25 | Série 8 : 5,27

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 4 021 | Série 8 : 2 221

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,69 % | Série 8 : 2,34 %

### Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

4,45

### Dépôt minimal :

Variable

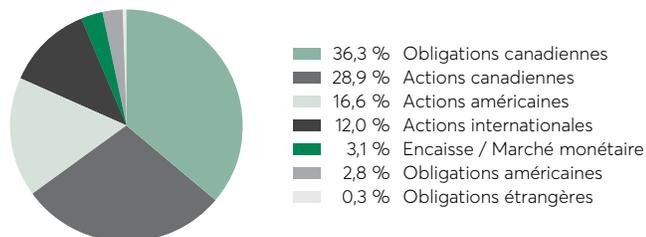
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds équilibré canadien Signature. Le fonds sous-jacent investit dans des obligations (40 %) et des actions (60 %) canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Société Financière Manuvie	4,3 %
SPDR Gold Trust	4,0 %
Banque Scotia	3,3 %
Province de l'Ontario, 2,65 %, 2 décembre 2050	1,8 %
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2029	1,8 %
Suncor Énergie	1,8 %
Province de l'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025	1,8 %
Province de Québec, 2,50 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2026	1,7 %
Province de Québec, 3,10 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2051	1,5 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> août 2021	1,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>23,5 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 420**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

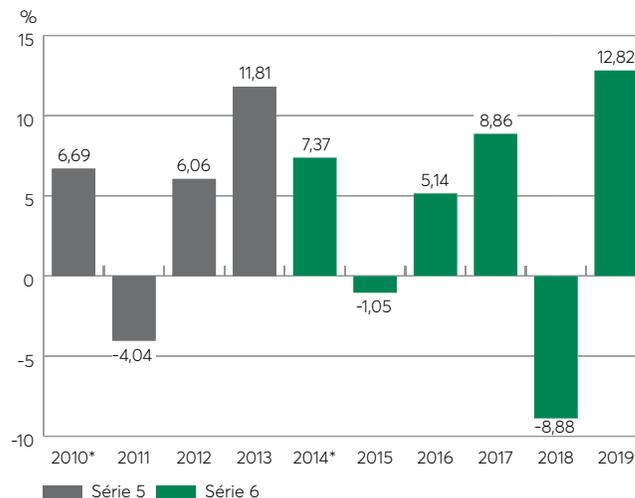
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 250 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,9 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis le 3 mai 2010, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI SIGNATURE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI SIGNATURE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,69 %	2,34 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,15 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU ET CROISSANCE – CI SIGNATURE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 33 739 | Série 8 : 23 868

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,30 | Série 8 : 5,30

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 5 354 | Série 8 : 4 505

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,73 % | Série 8 : 2,40 %

### Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

11,53

### Dépôt minimal :

Variable

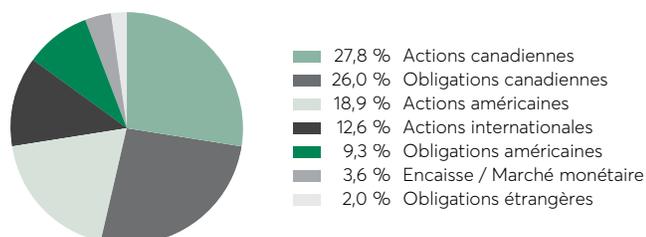
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Revenu et croissance Signature. Le fonds sous-jacent investit dans les titres à revenu fixe (40 %) et les titres de participation (60 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Société Financière Manuvie	4,3 %
SPDR Gold Trust	3,9 %
Banque Scotia	3,3 %
Suncor Énergie	1,9 %
Nestlé SA	1,5 %
Total	1,4 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	1,3 %
Sony Corporation	1,2 %
Advanced Micro Devices	1,2 %
Province de l'Ontario, 2,65 %, 2 décembre 2050	1,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>21,1 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 819**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2012 et 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

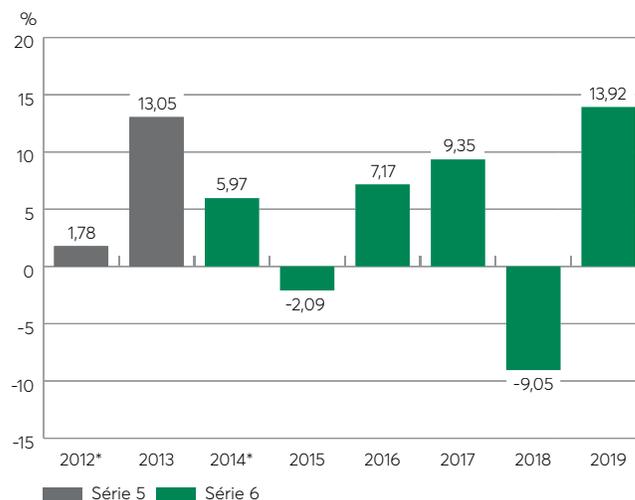
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 260 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,0 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2012 et 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis le 24 septembre 2012, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – REVENU ET CROISSANCE – CI SIGNATURE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – REVENU ET CROISSANCE – CI SIGNATURE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,73 %	2,40 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 47 477 | Série 8 : 28 207

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,62 | Série 8 : 5,28

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 7 176 | Série 8 : 5 342

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,73 % | Série 8 : 2,41 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S. E.C.

### Sous-conseiller de portefeuille :

Kingwest & Company

### Taux de rotation du portefeuille :

8,52

### Dépôt minimal :

Variable Dans quoi le Fonds investit-il ?

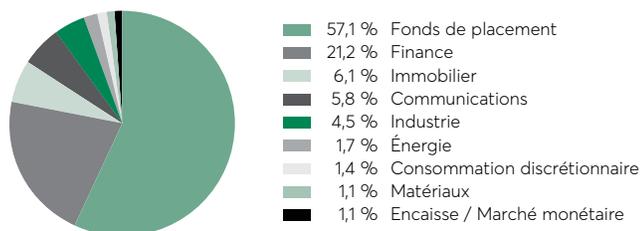
Ce Fonds investit dans le Fonds

croissance et revenu NEI. Le fonds sous-jacent investit dans des obligations (20 %) et des actions (80 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'actions mondiales NEI	34,7 %
Fonds d'obligations canadiennes NEI	22,4 %
Banque Toronto-Dominion	4,1 %
Banque Scotia	3,9 %
Air Canada	3,3 %
FirstService Corporation	3,3 %
Colliers International Group	2,9 %
Société Financière Manuvie	2,7 %
Québecor	2,6 %
Financière Sun Life	2,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>82,3 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 26

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

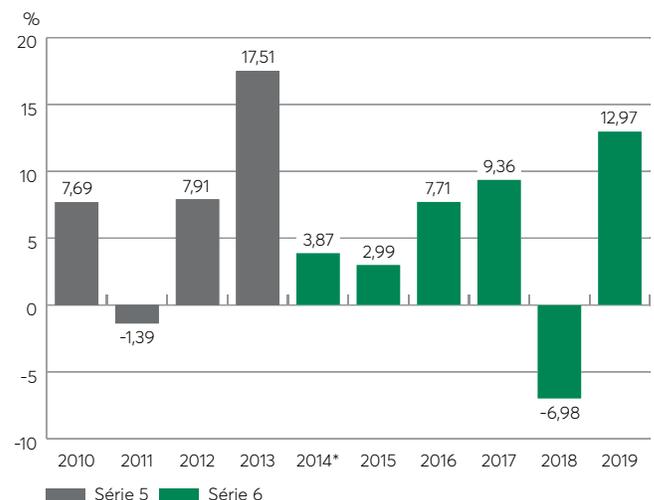
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 324 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,9 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,73 %	2,41 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE – NEI SÉLECT

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 14 janvier 2002  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 29 936 | Série 8 : 15 494

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,65 | Série 8 : 5,34

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 4 499 | Série 8 : 2 899

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,88 % | Série 8 : 2,57 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest  
& Éthiques S.E.C.

### Taux de rotation du portefeuille :

5,80

### Dépôt minimal :

Variable

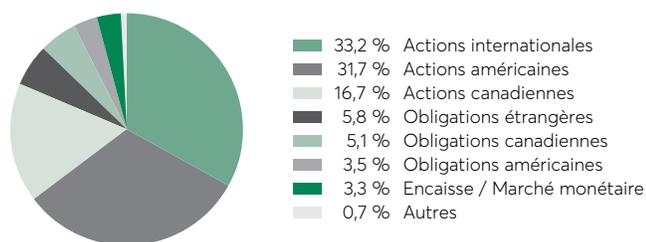
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille NEI Sélect croissance. Le fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'actions mondiales ER NEI	13,1 %
Fonds d'actions mondiales NEI	12,0 %
Fonds de valeur mondial NEI	10,2 %
Fonds d'actions internationales NEI	8,9 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	8,5 %
Fonds des marchés émergents NEI	8,5 %
Fonds d'actions canadiennes NEI	7,1 %
Fonds de dividendes canadiens NEI	7,1 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI	6,0 %
Fonds d'actions américaines NEI	5,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>87,3 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 13**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

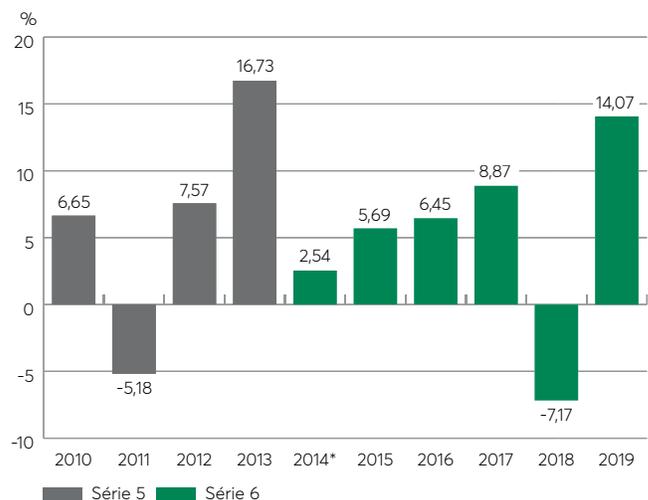
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 330 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,0 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CROISSANCE – NEI SÉLECT

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – CROISSANCE – NEI SÉLECT

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> <b>Option E</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,88 %	2,57 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF – CAMBRIDGE

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 4 442 | Série 8 : 3 388

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,34 | Série 8 : 5,44

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 701 | Série 8 : 623

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,59 % | Série 8 : 2,26 %

### Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

14,36

### Dépôt minimal :

Variable

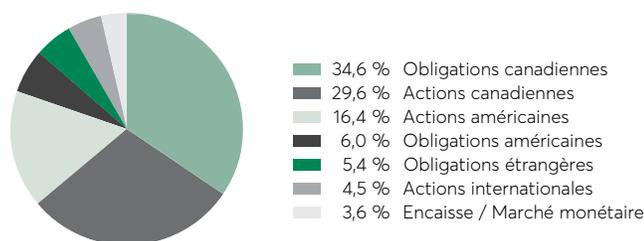
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds de répartition de l'actif Cambridge. Le fonds sous-jacent investit dans les actions canadiennes (60 %) et les titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations Cambridge	36,3 %
Mandat d'obligations à court terme can Cambridge	9,1 %
Mandat d'obligations à long terme canadiennes Cambridge	4,1 %
Tourmaline Oil Corporation	2,2 %
Keyera Corporation	2,1 %
Canadian Natural Resources	2,1 %
Imperial Brands	2,0 %
Mandat de rendement équilibré Cambridge	2,0 %
Enbridge	2,0 %
Anthem	1,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>63,8 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 153**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2012 et 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

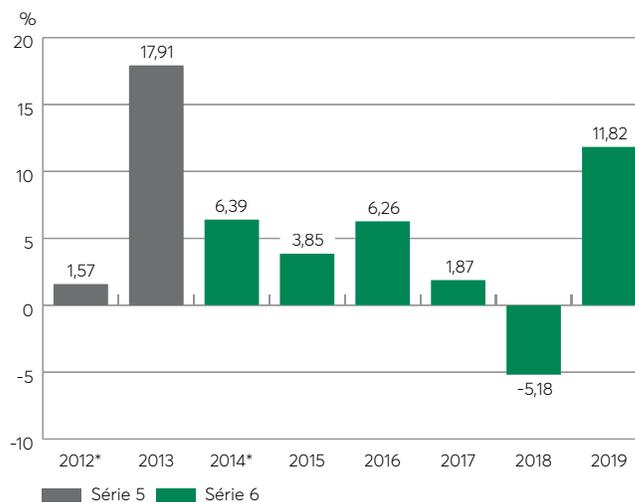
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 268 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,1 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2012 et 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis le 24 septembre 2012, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF – CAMBRIDGE

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF – CAMBRIDGE

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,59 %	2,26 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

\* Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 2 803 | Série 8 : 1 579

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,30 | Série 8 : 5,31

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 445 | Série 8 : 297

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,84 % | Série 8 : 2,50 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements  
Franklin Templeton

### Taux de rotation du portefeuille :

4,06

### Dépôt minimal :

Variable

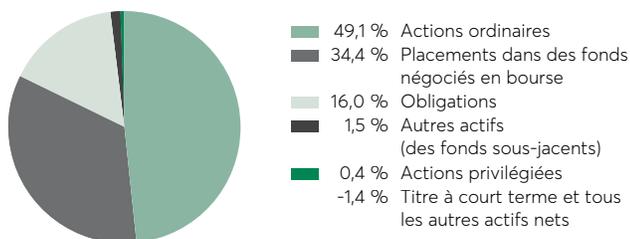
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Portefeuille de croissance Franklin Quotientiel. Le fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	10,5 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	8,0 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	7,1 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	6,8 %
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	6,7 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	6,5 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	6,4 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	6,1 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	6,0 %
Fonds d'opportunités américaines Franklin	5,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>69,7 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 20**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

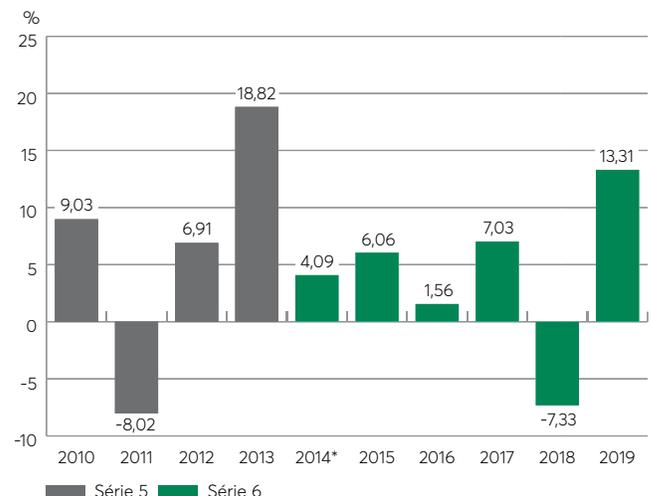
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 260 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,0 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

# DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,84 %	2,50 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 7 octobre 2019

Série 6 : 7 octobre 2019

Série 8 : 7 octobre 2019

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 8 647 | Série 8 : 5 659

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,03 | Série 8 : 5,04

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 718 | Série 8 : 1 123

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,39 % | Série 8 : 2,09 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

7,76

### Dépôt minimal :

Variable

## Dans quoi le Fonds investit-il ?

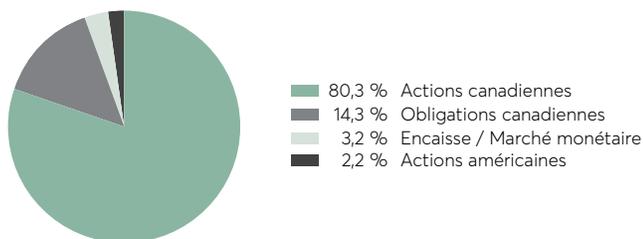
Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Revenu de dividendes. Le fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenu qui peuvent inclure, entre autres, des titres de participation qui versent des dividendes, des obligations gouvernementales et d'entreprises, des titres de fiducies de revenu et d'autres titres, principalement d'émetteurs canadiens.

### Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Banque Royale du Canada	6,6 %
Banque Toronto-Dominion	6,1 %
Enbridge	4,8 %
Banque Scotia	3,8 %
TC Énergie	3,1 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,0 %
Suncor Énergie	2,9 %
Brookfield Asset Management	2,7 %
Société Financière Manuvie	2,2 %
Waste Connections	2,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>37,4 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 349**

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

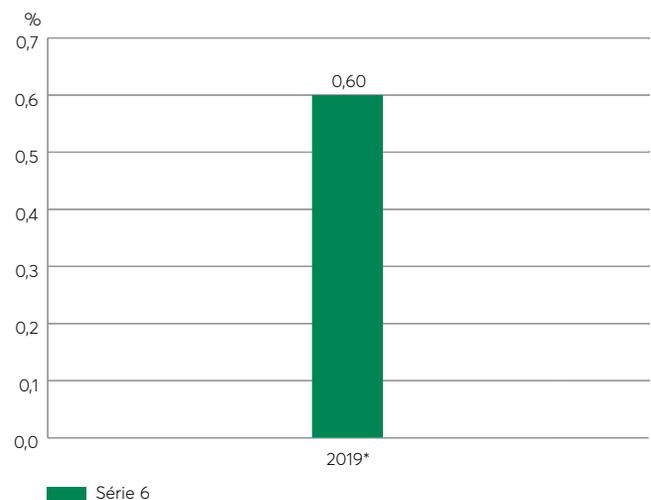
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 7 octobre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 006 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,6 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 7 octobre 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu de dividendes et une croissance de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou, Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,39 %	2,09 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 4 767 | Série 8 : 5 058

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,71 | Série 8 : 5,49

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 710 | Série 8 : 922

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,71 % | Série 8 : 2,39 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

### Sous-conseiller de portefeuille :

Lincluden Investment Management Limited

### Taux de rotation du portefeuille :

14,62

### Dépôt minimal :

Variable

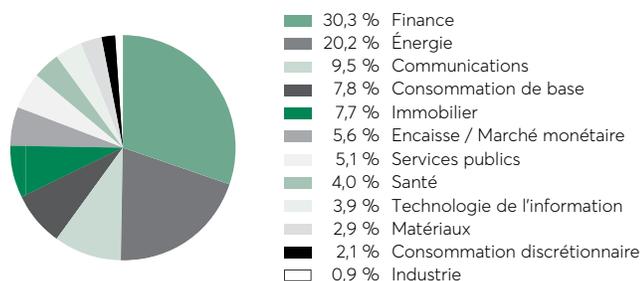
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds de dividendes canadiens NEI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ordinaires canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Banque Toronto-Dominion	4,3 %
Banque Royale du Canada	4,2 %
Banque Scotia	3,7 %
Enbridge	3,4 %
Inter Pipeline	3,3 %
Corporation Financière Power	3,2 %
Canadian Natural Resources	3,1 %
Metro	2,8 %
BCE	2,8 %
Rogers Communications	2,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>33,5 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 73**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2012 et 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

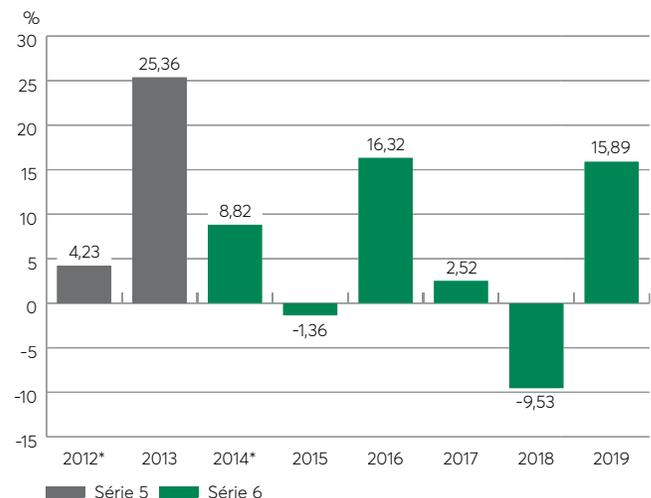
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 342 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2012 et 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis le 24 septembre 2012, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre son revenu actuel et une croissance de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,71 %	2,39 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,50 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 6 : 16 novembre 2020

Série 8 : 16 novembre 2020

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : S. O. | Série 8 : S. O.

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,59 % | Série 8 : 2,24 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

### Dépôt minimal :

Variable

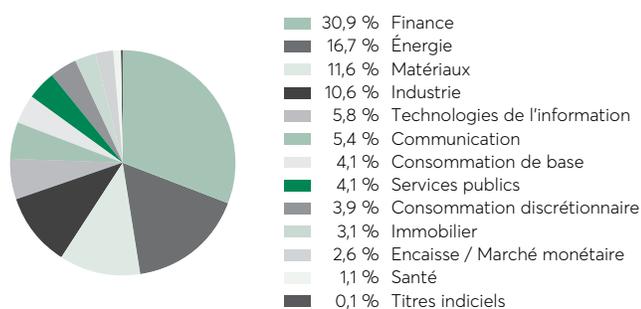
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Ce fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	6,5 %
Banque Toronto-Dominion	6,2 %
Enbridge	4,3 %
Banque Scotia	3,8 %
Brookfield Asset Management	3,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,4 %
Suncor Énergie	2,8 %
TC Énergie	2,7 %
Société Financière Manuvie	2,6 %
Société aurifère Barrick	2,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>38,2 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 101**

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

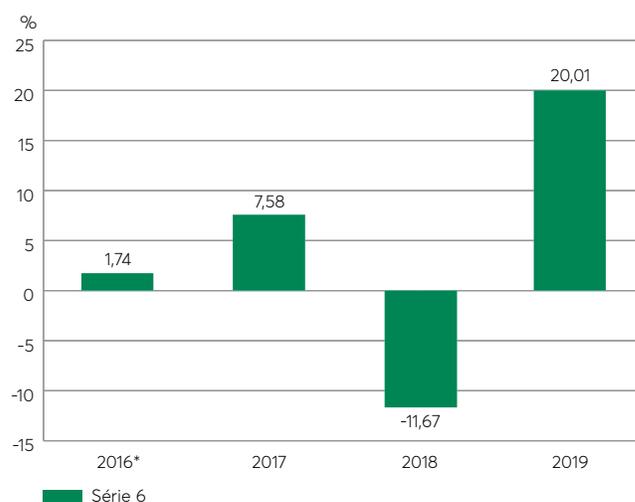
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Ce Fonds a été établi le 16 novembre 2020. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ des unités dans le fonds sous-jacent le 25 novembre 2016 détient maintenant 1 160,24 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds sous-jacent au cours des 4 dernières années. Depuis 2016, on note 3 années au cours de laquelle la valeur du fonds sous-jacent a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Frais de rachat différés</b> Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,59 %	2,24 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 5 décembre 2005  
Série 6 : 19 octobre 2015  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 1 420 | Série 8 : 655

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,24 | Série 8 : 5,63

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 227 | Série 8 : 116

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,68 % | Série 8 : 2,33 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

### Taux de rotation du portefeuille :

5,78

### Dépôt minimal :

Variable

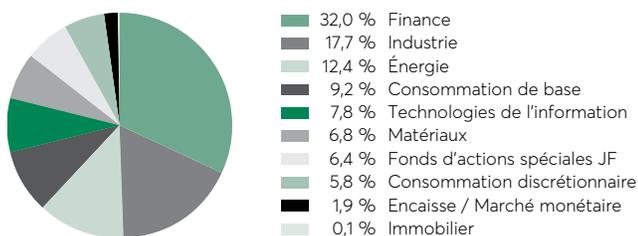
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Jarislowsky Fraser. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Banque Toronto-Dominion	7,6 %
Fonds d'actions spéciales Jarislowsky	6,2 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	5,8 %
Banque Scotia	5,4 %
Enbridge	5,2 %
Brookfield Asset Management	5,1 %
Banque Royale du Canada	4,9 %
Société Financière Manuvie	4,5 %
Alimentation Couche-Tard	4,5 %
Nutrien	4,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>53,2 %</b>

### NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 31

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2014 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

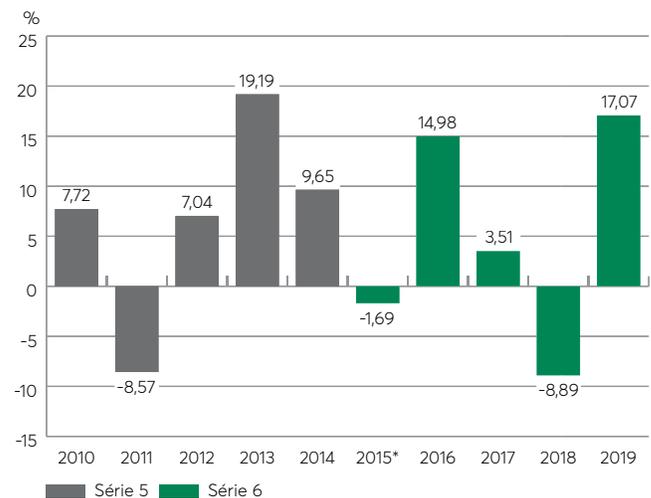
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 19 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 248 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,4 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2014) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Frais de rachat différés</b> Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,68 %	2,33 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,65 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD<sup>MD</sup>

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 1<sup>er</sup> décembre 2008  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 10 554 | Série 8 : 7 024

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,61 | Série 8 : 5,68

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 596 | Série 8 : 1 237

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,93 % | Série 8 : 2,61 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

### Taux de rotation du portefeuille :

11,35

### Dépôt minimal :

Variable

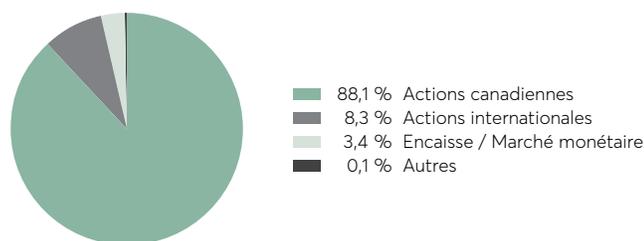
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord<sup>MD</sup>. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	5,6 %
Banque Toronto-Dominion	5,5 %
Alimentation Couche-Tard	4,2 %
Suncor Énergie	3,8 %
Enbridge	3,7 %
BCE	3,6 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,5 %
Metro	3,5 %
Groupe CGI	3,3 %
Power Corporation du Canada	2,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>39,6 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 96**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



<sup>MD</sup> Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

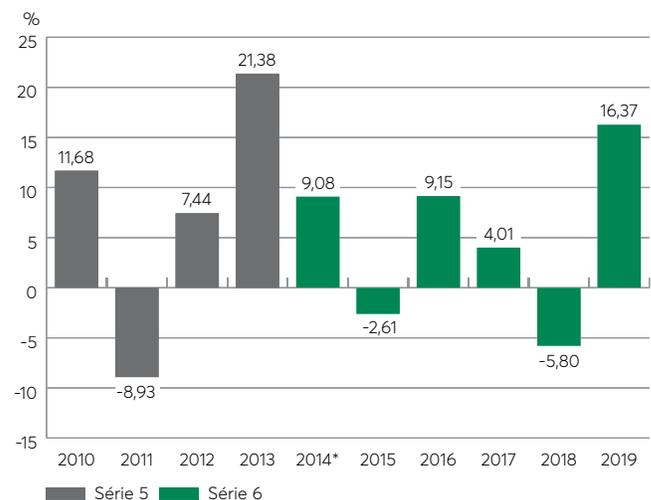
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 322 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,9 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et un risque modéré.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li> <li>Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li> <li>Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li> <li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li> </ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

# DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD<sup>MD</sup>

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,93 %	2,61 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,65 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

**\* Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts**

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 17 avril 2000  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 3 137 | Série 8 : 1 750

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,22 | Série 8 : 5,58

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 505 | Série 8 : 314

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,75 % | Série 8 : 2,44 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Gestion de placements  
Franklin Bissett

### Taux de rotation du portefeuille :

4,37

### Dépôt minimal :

Variable

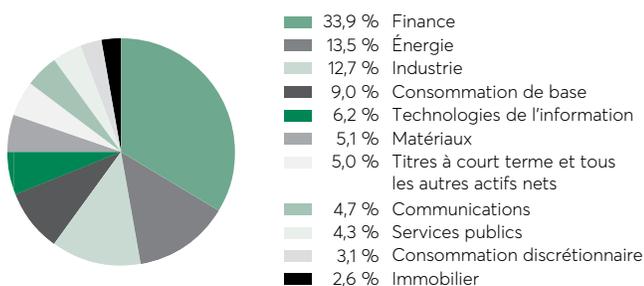
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Brookfield Asset Management	8,1 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	5,4 %
Banque Royale du Canada	5,2 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	4,8 %
Banque Toronto-Dominion	4,2 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,3 %
Banque de Montréal	3,3 %
Alimentation Couche-Tard	3,2 %
Banque Scotia	2,9 %
Enbridge	2,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>43,4 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 46**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

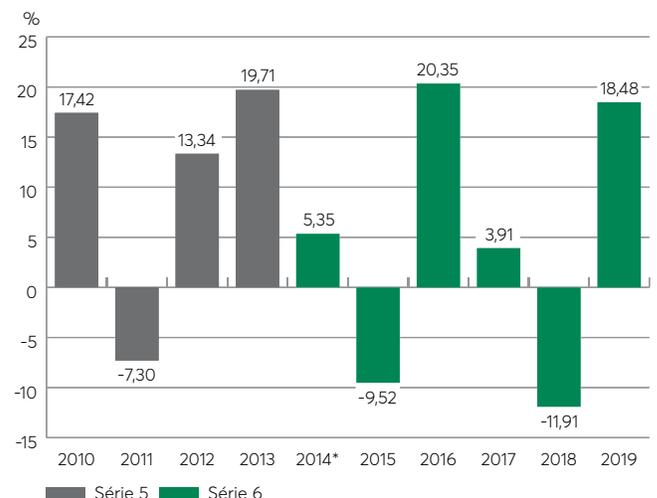
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 244 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

# DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	2,75 %	2,44 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 1 015 | Série 8 : 982

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 4,74 | Série 8 : 4,73

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 214 | Série 8 : 208

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 3,03 % | Série 8 : 2,72 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

### Sous-conseiller de portefeuille :

Laurus Investment Counsel Inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

7,30

### Dépôt minimal :

Variable

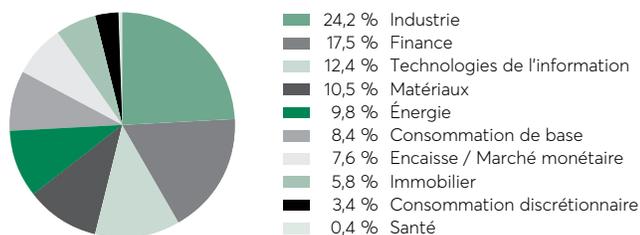
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Premium Brands Holdings Corporation	6,3 %
Kinaxis	4,6 %
Winpak	4,4 %
Banque canadienne de l'Ouest	4,3 %
Morneau Shepell	4,1 %
Groupe Intertape Polymer	4,1 %
Guardian Capital Group	4,0 %
Quincaillerie Richelieu	4,0 %
NFI Group	4,0 %
ATS Automation Tooling Systems	3,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>43,4 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 34**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

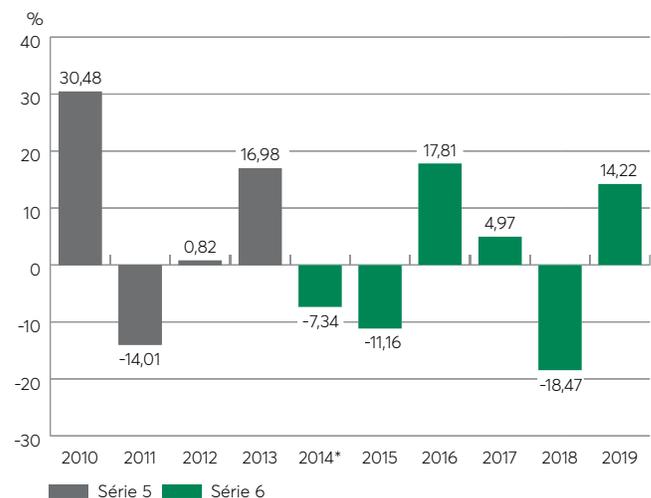
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 948 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -0,9 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années dans le cas d'un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	<b>Modéré à élevé</b>	Elevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b> Option A	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Frais de rachat réduits</b> Option B	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Frais de rachat différés</b> Option C	Si vous vendez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b> Option D	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition. <ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	3,03 %	2,72 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN BISSETT

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

\* Ce Fonds n'est pas disponible pour les nouveaux Dépôts et les échanges de Parts

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 17 avril 2000  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 1 624 | Série 8 : 358

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 3,25 | Série 8 : 3,66

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 499 | Série 8 : 98

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 3,12 % | Série 8 : 2,77 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Gestion de placements  
Franklin Bissett

### Taux de rotation du portefeuille :

6,57

### Dépôt minimal :

Variable

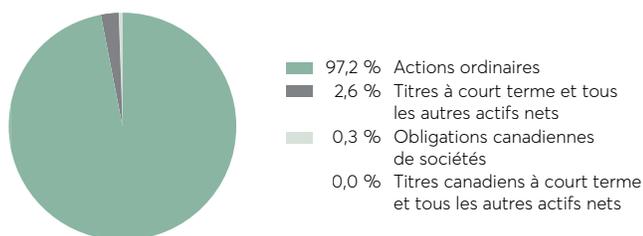
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds de sociétés à petite capitalisation Franklin Bissett. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Transat A.T.	4,1 %
Indigo Books & Music	3,3 %
Trican Well Service	3,1 %
Blackline Safety	2,9 %
Jamieson Wellness	2,9 %
Total Energy Services	2,9 %
InterRent Real Estate Investment Trust	2,9 %
ATCO	2,8 %
Kinaxis	2,8 %
Equitable Group	2,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>30,3 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 56**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

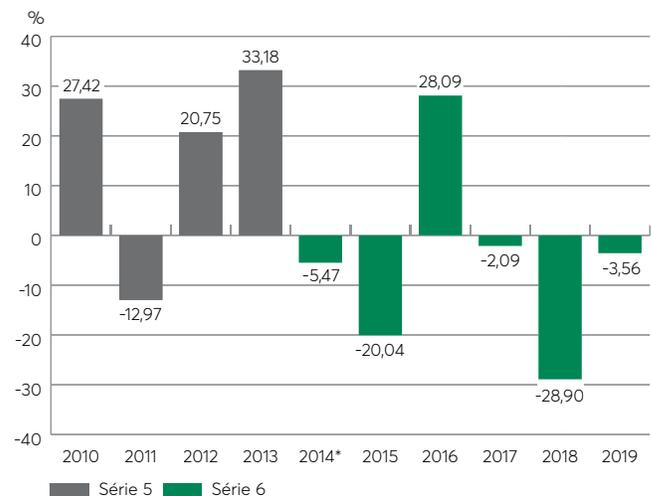
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 650 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -7,1 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 6 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN BISSETT

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	<b>Modéré à élevé</b>	Elevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

# DSF FPG – SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN BISSETT

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
Helios2 – 75/75	3,12 %	2,77 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 17 avril 2000  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 14 411 | Série 8 : 11 272

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 9,44 | Série 8 : 6,13

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 527 | Série 8 : 1 839

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,68 % | Série 8 : 2,35 %

### Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements  
Canada Limitée

### Taux de rotation du portefeuille :

13,63

### Dépôt minimal :

Variable

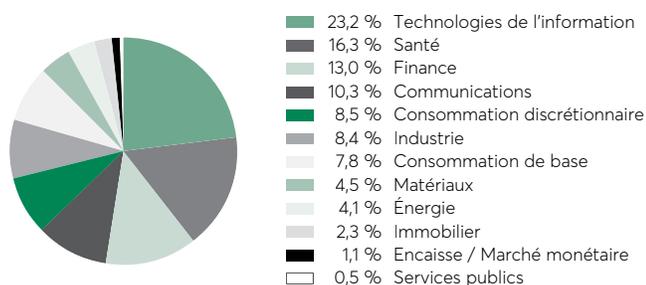
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds d'actions américaines Core MFS. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Alphabet	3,4 %
JPMorgan Chase & Company	3,1 %
Microsoft Corporation	3,0 %
Medtronic	2,6 %
Johnson & Johnson	2,5 %
MasterCard	2,5 %
Bank of America Corporation	2,4 %
Visa	2,4 %
American Tower Corporation REIT	2,3 %
Thermo Fisher Scientific	2,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>26,3 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 74**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

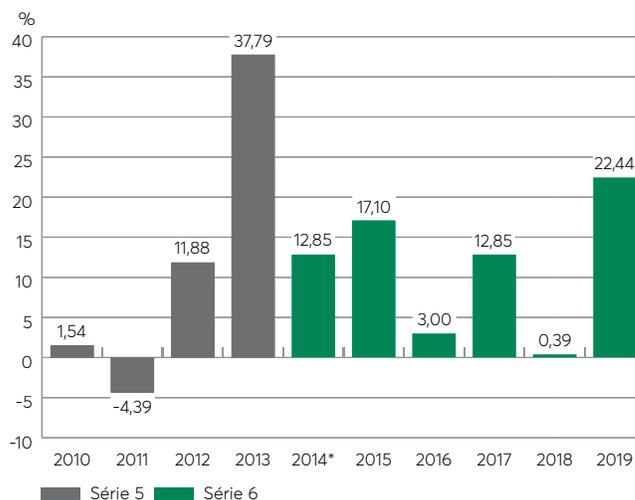
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 888 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 11,5 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 9 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,68 %	2,35 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 15 novembre 1995  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 6 434 | Série 8 : 4 730

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,70 | Série 8 : 5,83

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 739 | Série 8 : 811

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,68 % | Série 8 : 2,37 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

### Taux de rotation du portefeuille :

9,76

### Dépôt minimal :

Variable

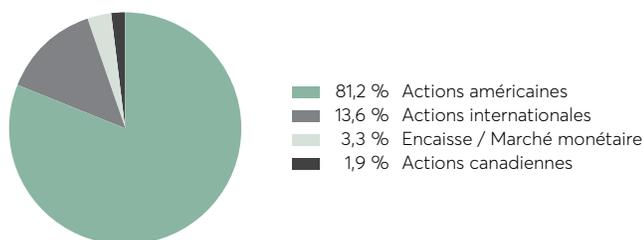
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
JPMorgan Chase & Company	5,0 %
Bank of America Corporation	4,5 %
Verizon Communications	3,4 %
Intel Corporation	2,8 %
Citigroup	2,4 %
Pfizer	2,4 %
Chevron Corporation	2,3 %
Medtronic	2,3 %
Comcast Corporation	2,1 %
United Technologies Corporation	1,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>29,1 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 70**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

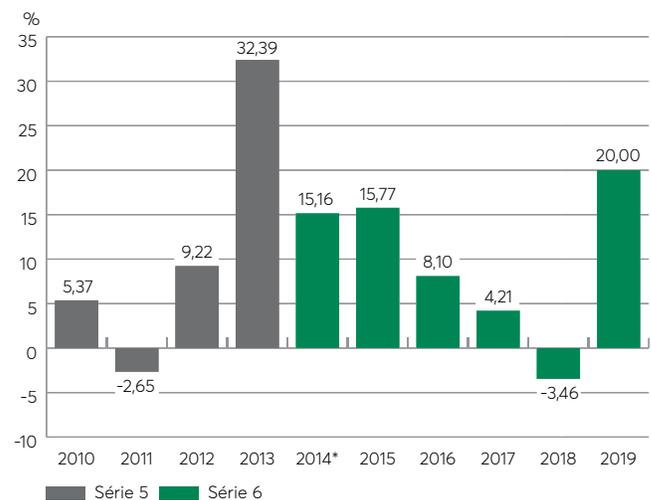
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 740 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 9,9 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,68 %	2,37 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 11 537 | Série 8 : 8 706

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,07 | Série 8 : 5,58

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 631 | Série 8 : 1 559

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,73 % | Série 8 : 2,39 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Sous-conseiller de portefeuille :

Epoch Investment Partners, Inc.

### Taux de rotation du portefeuille :

11,49

### Dépôt minimal :

Variable

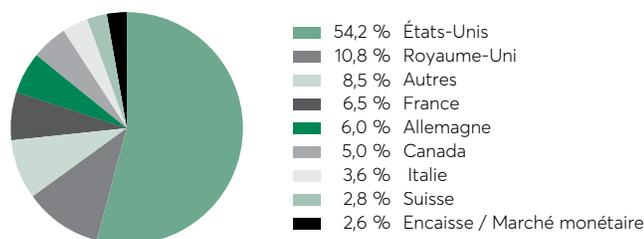
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Mondial de dividendes. Le fonds sous-jacent investit principalement dans les titres de participation partout dans le monde.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
AXA	1,8 %
Allianz	1,8 %
Verizon Communications	1,7 %
Dominion Resources	1,6 %
Duke Energy Corporation	1,5 %
Total	1,5 %
Las Vegas Sands	1,5 %
FirstEnergy	1,5 %
Snam	1,5 %
Pfizer	1,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>15,8 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 108**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2012 et 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

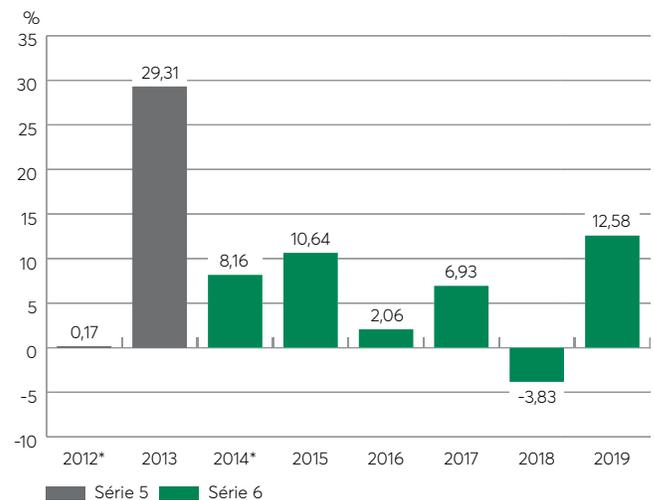
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 414 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,1 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2012 et 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis le 24 septembre 2012, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>• Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>• Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>• Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>• Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>• Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>• Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,73 %	2,39 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 7 octobre 2019  
Série 6 : 7 octobre 2019  
Série 8 : 7 octobre 2019

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 157 | Série 8 : 158

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,16 | Série 8 : 5,16

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 31 | Série 8 : 31

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,70 % | Série 8 : 2,36 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Sous-conseiller de portefeuille :

Lazard Asset Management LLC

### Taux de rotation du portefeuille :

0,64

### Dépôt minimal :

Variable

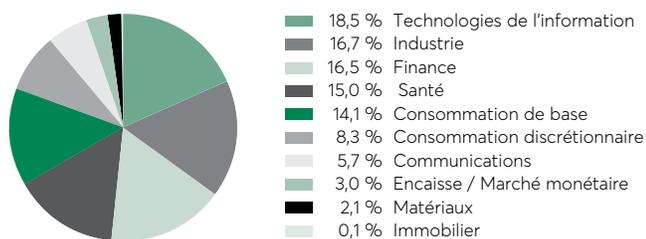
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	3,5 %
Thermo Fisher Scientific	3,1 %
Alphabet	3,0 %
Zoetis	2,7 %
Aon	2,6 %
Wolters Kluwer	2,5 %
Unilever	2,5 %
Coca-Cola Consolidated	2,5 %
Iqvia Holdings	2,5 %
Visa	2,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>27,1 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 64**

### Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG.

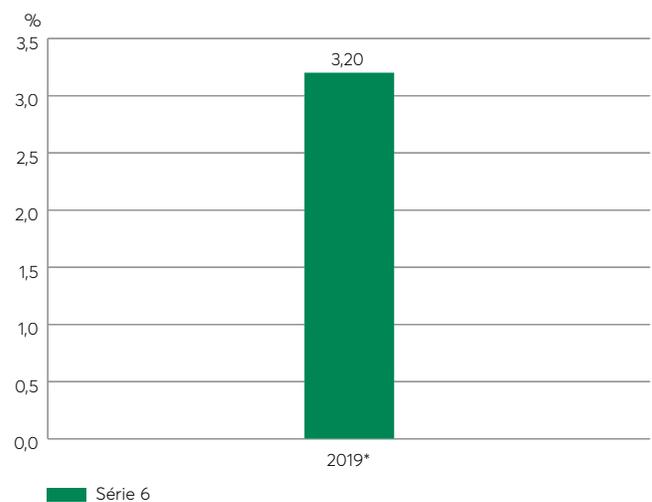
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 7 octobre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 032 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours de la dernière année pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 7 octobre 2019, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement																
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.																
<b>Option A</b>																		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li> <li>Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li> <li>Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li> <li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li> </ul>																
<b>Option B</b>	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %									
Moins de 1 an	3,0 %																	
Moins de 2 ans	2,5 %																	
Moins de 3 ans	2,0 %																	
3 ans ou plus	0,0 %																	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li> <li>Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li> <li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li> <li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li> </ul>																
<b>Option C</b>	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>7 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	5,0 %	Moins de 4 ans	4,0 %	Moins de 5 ans	4,0 %	Moins de 6 ans	3,0 %	Moins de 7 ans	2,0 %	7 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %																	
Moins de 2 ans	5,0 %																	
Moins de 3 ans	5,0 %																	
Moins de 4 ans	4,0 %																	
Moins de 5 ans	4,0 %																	
Moins de 6 ans	3,0 %																	
Moins de 7 ans	2,0 %																	
7 ans ou plus	0,0 %																	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.																
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>																

## DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,70 %	2,36 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,55 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 29 octobre 2007  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 3 748 | Série 8 : 3 178

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,29 | Série 8 : 5,89

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 452 | Série 8 : 539

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,67 % | Série 8 : 2,35 %

### Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements  
Canada Limitée

### Taux de rotation du portefeuille :

10,52

### Dépôt minimal :

Variable

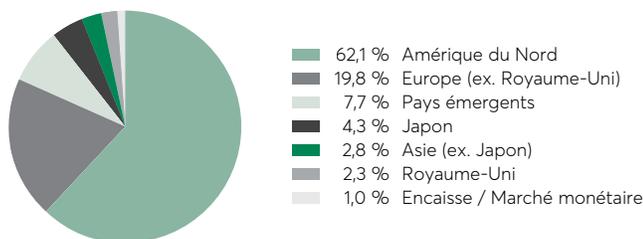
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds mondial de recherche MFS. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés américaines, européennes et asiatiques.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	3,2 %
Alphabet	2,3 %
Amazon.com	2,2 %
Salesforce.com	1,6 %
Facebook	1,6 %
MasterCard	1,5 %
Fiserv	1,5 %
Aon	1,4 %
Roche Holding AG	1,4 %
Honeywell International	1,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>18,0 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 128**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

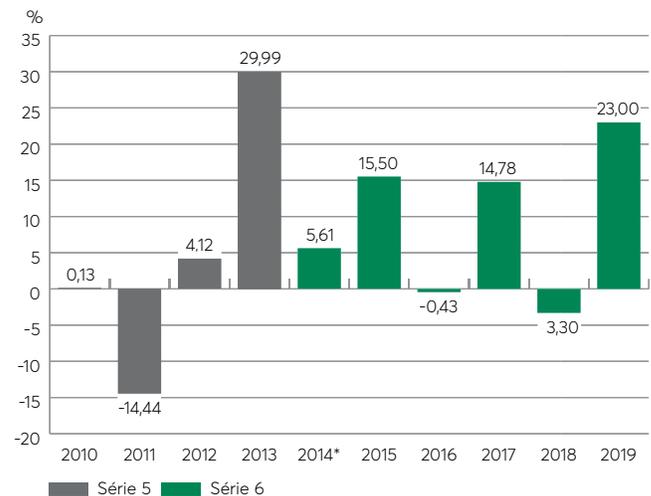
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 658 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 9,0 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 7 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,67 %	2,35 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 15 novembre 1995  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 1 958 | Série 8 : 1 510

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,19 | Série 8 : 5,62

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 272 | Série 8 : 269

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,97 % | Série 8 : 2,65 %

### Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements  
Canada Limitée

### Taux de rotation du portefeuille :

9,83

### Dépôt minimal :

Variable

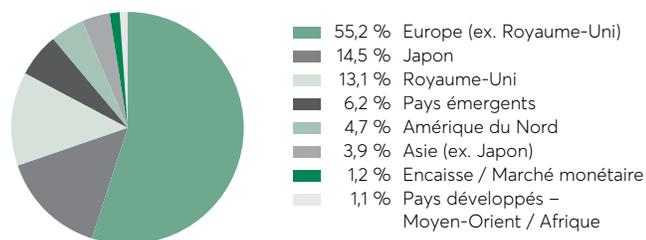
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds d'actions internationales MFS II. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d'Europe et d'Extrême-Orient.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
Nestlé SA	3,9 %
Roche Holding AG	3,2 %
Schneider Electric	2,9 %
AIA Group	2,8 %
Hoya Corporation	2,7 %
Air Liquide	2,7 %
SAP SE	2,6 %
Amadeus IT Group	2,2 %
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton	2,1 %
Beiersdorf AG	2,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>27,1 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 79**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2010 à 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

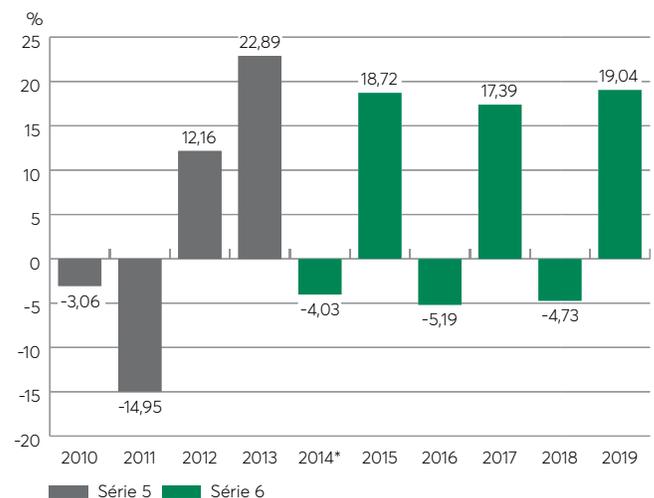
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 438 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,4 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2010 à 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2010, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

## DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option E</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>

### Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,97 %	2,65 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

### Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

### Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

### Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2019

## Bref aperçu

### Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012  
Série 6 : 24 février 2014  
Série 8 : 30 avril 2018

### Valeurs totale (en milliers) :

Série 6 : 6 370 | Série 8 : 5 283

### Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,95 | Série 8 : 5,40

### Nombre de parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 802 | Série 8 : 979

### Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,78 % | Série 8 : 2,46 %

### Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

### Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

### Taux de rotation du portefeuille :

18,19

### Dépôt minimal :

Variable

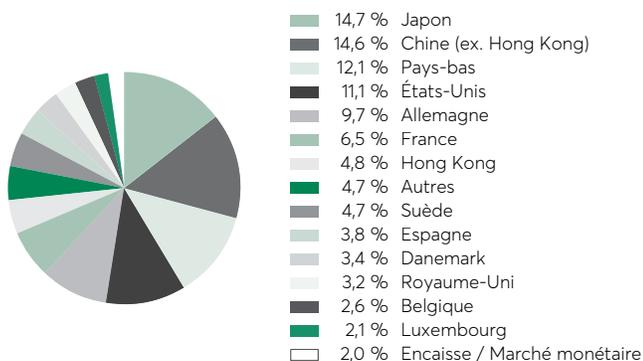
## Dans quoi le Fonds investit-il ?

Ce Fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des sociétés à grande capitalisation à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent	
ASML Holding	7,1 %
Alibaba Group Holding	4,7 %
Tencent Holdings	4,7 %
AIA Group	3,9 %
Ferrari	3,9 %
Kering	3,8 %
M3	3,6 %
Softbank Corporation	3,4 %
Zalando	3,1 %
Inditex	3,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>41,2 %</b>

**NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 60**

## Répartition des placements au 31 décembre 2019



## Quel a été le rendement du Fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du Fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour les années 2012 et 2013 est celui de la Série 5. Cette Série n'est pas offerte en vertu du Contrat.

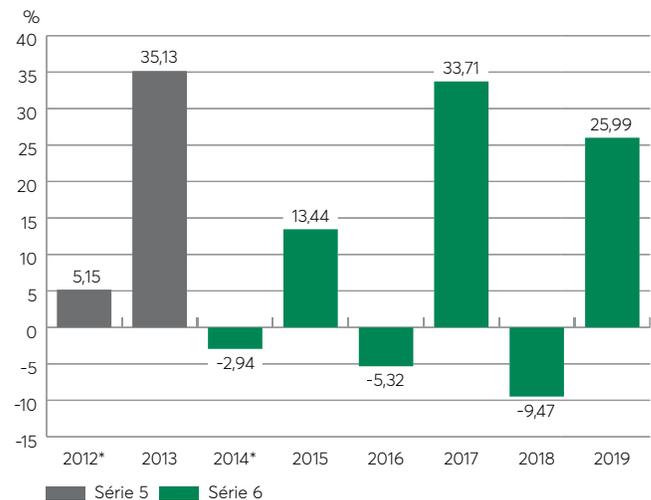
Il est important de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de Garantie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le Fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la Série 6 détient maintenant 1 590 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,3 % par année.

### Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 8 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2012 et 2013) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2012, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



\* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

# DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

## Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre Dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

## Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce Fonds est assorti de Garanties pouvant protéger les Dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. (Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75.) Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

## À qui le Fonds s'adresse-t-il ?

Ce Fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le Fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

## Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des Parts du Fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Garantie.

### Frais d'acquisition

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucun frais</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre représentant ne reçoit aucune commission.
<b>Option A</b>		
<b>Frais de rachat réduits</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.</li><li>Les frais de rachat réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat réduits.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat réduits, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option B</b>	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
<b>Frais de rachat différés</b>	Si vous vendez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li><li>Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.</li><li>Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li><li>Vous pouvez vendre à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.</li><li>Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre Fonds offert au titre du Contrat en tout temps sans frais de rachat, tant que les deux Fonds sont offerts en vertu de la Garantie que vous avez sélectionnée.</li></ul>
<b>Option C</b>	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.
<b>Option D</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.</li><li>Si vous vendez dans les <b>3 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li></ul>

# DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Options relatives aux frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
<b>Aucuns frais – Récupération de commission au représentant</b>	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque vous faites un Dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.</li> <li>Si vous vendez dans les <b>5 ans</b>, votre distributeur et votre représentant pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.</li> </ul>
<b>Option E</b>		

## Frais récurrents du Fonds

Le RFG comprend les Honoraires de gestion, les frais d'exploitation du Fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance de Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux Garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le Contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre Dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des Garanties, veuillez vous reporter à la section **Garanties** du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du Fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux Garanties – Série 6 ou Série 8
<b>Helios2 – 75/75</b>	2,78 %	2,46 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
<b>Helios2 – 75/100 i</b>	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux Garanties.		0,60 %
<b>Helios2 – 100/100 i</b>			1,35 %

## Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre représentant une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les Honoraires de gestion. Son taux dépend de l'Option relative aux frais que vous choisissez :

- Aucuns frais – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Frais de rachat réduits – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais par la suite.
- Frais de rachat différés – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au représentant (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette Option relative aux frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

## Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges, des transferts et des rachats partiels de Parts.

## Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le Contrat, le Dépôt initial ou tout Dépôt additionnel applicable au Contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de sa mise à la poste, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 23](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du Fonds n'est pas complet sans la [page 23](#).

# Honoraires de gestion, ratios de frais de gestion et honoraires liés aux garanties

Toutes les données sont établies sur une base annuelle et comprennent les honoraires et les dépenses liés aux fonds sous-jacents, le cas échéant.

Nom du fonds	RFG – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6	RFG – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i
<b>SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT</b>							
DSF FPG – Sécuritaire	2,25 %	1,75 %	1,88 %	1,45 %	0,05 %	0,30 %	0,65 %
DSF FPG – Modéré	2,29 %	1,80 %	1,95 %	1,50 %	0,05 %	0,35 %	0,70 %
DSF FPG – Équilibré	2,34 %	1,80 %	2,00 %	1,50 %	0,10 %	0,50 %	0,85 %
DSF FPG – Croissance	2,37 %	1,85 %	2,03 %	1,55 %	0,10 %	0,50 %	1,05 %
DSF FPG – Croissance maximale	2,45 %	1,85 %	2,13 %	1,55 %	0,15 %	0,50 %	1,35 %
<b>PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE</b>							
DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre	2,33 %	1,80 %	1,96 %	1,50 %	0,05 %	0,30 %	0,90 %
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre	2,41 %	1,80 %	2,07 %	1,50 %	0,10 %	0,40 %	0,90 %
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre	2,38 %	1,85 %	2,05 %	1,55 %	0,10 %	0,45 %	0,95 %
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre	2,49 %	1,90 %	2,09 %	1,60 %	0,10 %	0,50 %	1,15 %
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre	2,62 %	1,95 %	2,30 %	1,65 %	0,15 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre	2,76 %	2,00 %	2,41 %	1,70 %	0,20 %	0,60 %	1,35 %

Nom du fonds	RFG – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6	RFG – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i
<b>PORTEFEUILLES FNB AVISÉ</b>							
DSF FPG – Revenu fixe – Desjardins FNB Avisé	1,72 %	1,25 %	1,38 %	0,95 %	0,05 %	0,25 %	0,50 %
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé	2,30 %	1,75 %	1,95 %	1,45 %	0,05 %	0,30 %	0,65 %
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé	2,36 %	1,75 %	2,01 %	1,45 %	0,10 %	0,50 %	0,85 %
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé	2,41 %	1,80 %	2,07 %	1,50 %	0,10 %	0,50 %	1,15 %
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé	2,47 %	1,80 %	2,13 %	1,50 %	0,15 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé	2,53 %	1,80 %	2,18 %	1,50 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %

Nom du fonds	RFG – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6	RFG – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i
<b>FONDS INDIVIDUELS</b>							
<b>Revenu</b>							
DSF FPG – Marché monétaire	1,07 %	0,75 %	0,73 %	0,45 %	0,00 %	0,15 %	0,30 %
DSF FPG – Obligations canadiennes	1,69 %	1,25 %	1,36 %	0,95 %	0,05 %	0,20 %	0,45 %
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	2,13 %	1,55 %	1,78 %	1,25 %	0,10 %	0,45 %	0,95 %
<b>Équilibré et répartition de l'actif</b>							
DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel	2,67 %	2,15 %	2,32 %	1,85 %	0,05 %	0,45 %	S. O.
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel	2,69 %	2,10 %	2,33 %	1,80 %	0,10 %	0,45 %	S. O.
DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity	2,70 %	2,10 %	2,36 %	1,80 %	0,10 %	0,50 %	S. O.
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity	2,73 %	2,15 %	2,39 %	1,85 %	0,10 %	0,50 %	1,05 %
DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser	2,51 %	1,95 %	2,17 %	1,65 %	0,10 %	0,45 %	1,05 %
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	2,40 %	1,85 %	2,08 %	1,55 %	0,10 %	0,45 %	1,15 %
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel	2,73 %	2,10 %	2,37 %	1,80 %	0,15 %	0,45 %	S. O.
DSF FPG – Canadien équilibré – CI Signature	2,69 %	2,05 %	2,34 %	1,75 %	0,15 %	0,50 %	1,15 %
DSF FPG – Revenu et croissance – CI Signature	2,73 %	2,05 %	2,40 %	1,75 %	0,20 %	0,50 %	1,35 %
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	2,73 %	2,10 %	2,41 %	1,80 %	0,15 %	0,50 %	1,35 %
DSF FPG – Croissance – NEI Sélect	2,88 %	2,20 %	2,57 %	1,90 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – Répartition de l'actif – Cambridge	2,59 %	1,95 %	2,26 %	1,65 %	0,20 %	0,50 %	1,35 %
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel	2,84 %	2,15 %	2,50 %	1,85 %	0,20 %	0,50 %	S. O.

Nom du fonds	RFG – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6	RFG – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i
<b>FONDS INDIVIDUELS (suite)</b>							
<b>Actions canadiennes</b>							
DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins	2,39 %	1,85 %	2,09 %	1,55 %	0,10 %	0,50 %	1,35 %
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	2,71 %	2,00 %	2,39 %	1,70 %	0,20 %	0,50 %	1,35 %
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins	2,59 %	1,80 %	2,24 %	1,50 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser	2,68 %	1,95 %	2,33 %	1,65 %	0,25 %	0,65 %	1,35 %
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup>	2,93 %	2,15 %	2,61 %	1,85 %	0,25 %	0,65 %	1,35 %
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett	2,75 %	2,05 %	2,44 %	1,75 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	3,03 %	2,25 %	2,72 %	1,95 %	0,25 %	0,60 %	S. O.
DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett	3,12 %	2,35 %	2,77 %	2,05 %	0,25 %	0,60 %	S. O.
<b>Actions étrangères</b>							
DSF FPG – Actions américaines – MFS	2,68 %	1,95 %	2,35 %	1,65 %	0,25 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	2,68 %	1,95 %	2,37 %	1,65 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	2,73 %	2,05 %	2,39 %	1,75 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	2,70 %	1,95 %	2,36 %	1,65 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %
DSF FPG – Actions mondiales – MFS	2,67 %	2,00 %	2,35 %	1,70 %	0,20 %	0,60 %	1,35 %
DSF FPG – Actions internationales – MFS	2,97 %	2,20 %	2,65 %	1,90 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	2,78 %	2,05 %	2,46 %	1,75 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %

<sup>MD</sup> Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.



# Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde.

[desjardinsassurancevie.com](http://desjardinsassurancevie.com)



Les documents Contrat et notice explicative et Aperçus des fonds contiennent des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2 et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, le glossaire du document Contrat et notice explicative comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ces documents attentivement avant de souscrire un contrat.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Helios2 et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, utilisée sous licence.



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.